

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

13° : ALGER

23° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 26 Novembre 2013 - 22 Mouharram 1435 - N° 437 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

FINANCES

**Le FMI satisfait de la position budgétaire de l'Algérie**

Page 6

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**Les experts du Dialogue «5+5» en conclave à Alger**

Page 6

ALGÉRIE - GB

**M. Bouguerra s'entretient avec le conseiller principal auprès du PM britannique**

Page 6

**M. Sellal reçoit le maire de Paris**

Page 6

## Présidentielle 2014

# ENTRE ENGAGEMENT ET... ATTENTISME



M<sup>ME</sup> LOUISA HANOUNE RECONDUITE À LA TÊTE DU PT

**Louisa, une dame en... OR !**

Page 3



SELON M. DJOUDI

**Un nouveau système de gestion budgétaire opérationnel dès 2014**

Page 4

RÉHABILITATION DU STADE DU 5-JUILLET

**Tebboune sur... le terrain**

**TOURISME 130 assiettes**

foncières pour l'investissement touristique à travers le pays

Page 9

GHARDAÏA

**Retour au calme dans la ville de Guerrara**

Page 3

SCIENCE et VIE

**Bronchiolite**

Quels sont les symptômes ?



Pages 12-13

SANTÉ

**PALUDISME**

**6<sup>e</sup> cas confirmé à Guelma**

Page 24

HANDBALL

CAN-2014 (MESSIEURS)

**Le calendrier des matchs amicaux des Verts en Espagne dévoilé**

Page 20

JUSTICE

ALGER

**Crime odieux pour quelques sous**

CONDAMNATION À LA PRISON À VIE

Page 10

**Régions Nord : 13° à Alger**

- Temps froid et nuageux avec averses de pluies plus fréquentes notamment vers le littoral Est.
- Altérance d'éclaircies vers les régions Ouest.
- Des chutes de neige seront observées sur l'Atlas blidéen, le Djurdjura et les Aurès.
- Les vents seront variables (30/40 km/h).
- La mer sera agitée.

**Régions Sud : 23° à Tamanrasset**

- Des passages nuageux en cours de journée du Sud-Ouest vers le Sud Saoura, le Sahara central et Oriental avec localement quelques pluies.
- Ailleurs temps dégagé à partiellement voilé.
- Les vents seront variables modérés (30/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.



<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>13°</b>	<b>min</b>	<b>09°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>16°</b>	<b>min</b>	<b>03°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>14°</b>	<b>min</b>	<b>07°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>15°</b>	<b>min</b>	<b>17°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>23°</b>	<b>min</b>	<b>06°</b>

## PARLEMENT Reprise demain des travaux de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra demain à għoo ses travaux lors d'une séance plénière consacrée à l'élection d'un député devant siéger au Conseil constitutionnel, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.



Le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono a inauguré hier le premier Forum mondial sur la culture (WCF) organisé à Bali, une île du sud de l'Indonésie, déclarant que cette manifestation vise à contribuer au développement durable Post-2015.

Lors de la séance d'ouverture, M. Susilo a déclaré que le forum avait pour but de compléter et renforcer les initiatives déjà existantes, y compris celles prévues dans le cadre de l'Agenda de développement Post-2015 de l'ONU.

«Le pouvoir de la culture est important dans le processus de réalisation d'un développement durable et inclusif», a déclaré le président. Ce forum de trois jours se tient avec la participation de centaines de représentants venus de dizaines de pays.

Le président Yudhoyono a co-présidé le panel de haut niveau des Nations Unies chargé d'élaborer le concept des Objectifs du Millénaire pour le développement durable et inclusif post-2015. Bali abritera le siège du WCF, une plate-forme de discussions sur les efforts conjoints visant à promouvoir le dialogue entre les cultures pour soutenir le développement durable.

## INDONESIE 1er Forum mondial sur la culture à l'île de Bali

## MALOUINES Séisme de magnitude 7 dans l'Atlantique Sud



Un séisme de magnitude 7 a frappé le sud de l'océan Atlantique à 314 kilomètres au sud-est de Stanley, la principale ville des îles Malouines, a annoncé hier l'Institut américain de géophysique (USGS), écartant le risque de tsunami.

Le séisme a frappé à 6h27 GMT à une profondeur de 10 km dans une zone très peu peuplée, a précisé l'USGS. L'épicentre se situe à 877 km d'Ushuaia, capitale de la province la plus méridionale d'Argentine. Le centre d'alerte au tsunami du Pacifique basé à Hawaï a écarté toute «menace de vaste tsunami destructeur» malgré la puissance du tremblement de terre. Le centre a toutefois averti d'un risque «possible mais faible de tsunami local ou régional» susceptible de toucher les côtes «généralement situées à pas plus de quelques centaines de km de l'épicentre du séisme». L'USGS avait dans un premier temps évalué la magnitude du séisme à 6,6.

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

## Conférence-débat du professeur Racim Khodja

Le professeur Racim Khodja, chef de service gynécologie à l'hôpital de Hammamet (Bainem) sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat demain à 10h30, ayant pour thème : «Le cancer de l'utérus et vaccin».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger.



CE MATIN  
À 9H AU SIÈGE DE  
LA SÛRETÉ DE  
WILAYA D'ALGER

## Conférence de presse sur les dernières affaires traitées par la PJ

La cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya d'Alger organise en son siège – sis au Bd Colonel Amiroche, une conférence de presse sur les dernières affaires traitées par ses services de la police judiciaire.

Cette conférence de presse aura lieu ce matin à 09h30.

## No comment

2000 SUPPORTERS PEUVENT PORTER LE GERME DU PALUDISME,  
Ils sont recherchés par les autorités sanitaires



## CE MATIN, À L'HÔTEL SHÉRATON Conférence de presse de Joseph Ged, DG de Nedjma Ooredoo,



Le Directeur Général de Nedjma Ooredoo M. Joseph Ged animera, ce jour, à partir de 9 h 30, une conférence de presse en prévision du lancement de la téléphonie 3G. Cette rencontre est prévue au Chapiteau de l'hôtel Sheraton-Club des Pins – Alger.

## GHARDAÏA

## Le FFS dépêche une mission parlementaire d'information

Le Front des forces socialistes (FFS) a décidé de dépêcher une mission parlementaire d'information à Ghardaïa afin d'évaluer la situation sanitaire et sécuritaire dans cette wilaya après les événements récents qui ont secoué la daïra de Guerrara, indique hier un communiqué du FFS.

«Vivement préoccupé par la situation qui prévaut dans la wilaya de Ghardaïa, le FFS a décidé de dépêcher cette mission parlementaire d'information pour évaluer la situation sanitaire dans cette région», a souligné le communiqué du parti.

Des échauffourées entre des jeunes supporters avaient éclaté samedi dernier dans la localité de Guerrara située à 120 km au nord-est de Ghardaïa. Ces affrontements avaient éclaté à la sortie du stade après un match de football, qui s'est déroulé dans le fair-play, opposant deux équipes locales pour le compte du championnat de wilaya.

# Entre engagement et... attentisme

DK NEWS

Nous sommes entrés dans un climat politique bouillonnant. Le champ politique est animé, son étendue est en expansion, les idées qui s'y expriment entrent dans des contradictions à hauteur des échéances politiques qui arrivent, des candidats s'annoncent pour le moment tandis que d'autres préfèrent d'abord affiner leur stratégie en attendant de voir...

Nous ne sommes pas dans un désert politique de ralentissement de la vie politique. Les conditions de travail, de réflexion, de militantisme, ne sont pas de celles qui mènent la classe politique vers un fonctionnement au bord de l'asphyxie ou qui inhibent ceux qui ont des projets sous toute forme, que cela concerne tant l'investissement dans la politique que dans les «affaires». Ne sortent du champ politique que ceux qui y stationnent dans des hésitations durables, et il en est de même pour ceux qui adoptent la même attitude dans le champ politique.

Les conditions de stabilité et de sécurité durables fournissent des raisons majeures qui fondent toutes les démarches en tous les domaines, y compris dans la coopération internationale. L'Afrique, l'espace sahéli-saharien est certainement une des priorités dans notre politique de voisinage.

La première des raisons trouve son application dans le discours du Président qui estimait que «le pouvoir de nuisance des organisations terroristes, à travers l'usage de la violence aveugle est toujours manifeste dans la plupart des régions du monde». Ainsi, la thèse d'un terrorisme transfrontières est à nouveau confirmée.

La deuxième raison est que le Président

a toujours insisté sur l'urgence qu'il y a à mettre en place des dispositifs performants dans les pays africains et les doter d'une capacité d'action collective». L'urgence est d'autant signalée que l'Afrique présente «un niveau de vulnérabilité élevé». Une démarche scientifique est préconisée en conséquence, à savoir d'abord l'évaluation de ce qui a été entrepris, les difficultés rencontrées, sans oublier «l'inscription de ce combat dans un cadre plus global, celui de la stabilité et du développement du continent». Outre ces objectifs, on sait que la diplomatie algérienne recommande des stratégies d'actions articulées autour des concepts de paix et de sécurité internationale.

Il y a un environnement international d'in sécurité, dans notre étranger proche, d'in sécurité et d'instabilité. Les phénomènes de terrorisme et d'instabilité sont devenus trans frontières. L'urgence est d'autant encore signalée que les déstabilisations peuvent offrir des brèches au terrorisme car d'abord celui-ci investit dans le long terme. Peut-il être éradiqué en Algérie si notre voisinage demeure constamment sous la menace terroriste ? Il est difficile d'être un havre de paix dans un environnement de rupture de la paix.

Toute proposition de décision sera le résultat d'une accumulation de réflexions tout comme toute décision prise sur le plan national dans le cas de la lutte globale procéde d'une accumulation de réflexions stratégiques portant sur l'ensemble des composantes de la lutte globale menée par notre pays.

L'Algérie, par le biais de son Président, a œuvré à promouvoir la démarche pacifique portant sur la réconciliation nationale comme prolongement de la concorde civile ce qui, quand même,

montrait que ce n'était pas l'éradication physique qui constituait l'objectif de l'Etat et que ce n'était pas cette mission qui était définie dans le mandat original et également actuel confié aux forces de sécurité.

Aujourd'hui, quand on considère que le contexte stratégique a changé, c'est d'abord par rapport au fait que les terroristes ne peuvent plus désorganiser la vie publique, déstructurer l'ordre économique et mettre en péril la sécurité nationale. Après qu'il soit fait le constat que le terrorisme se trouve devant deux impasses à savoir l'impassé politique du fait qu'il est rejeté par la «majorité» des populations, l'impassé militaire du fait qu'il ne peut pas atteindre ses objectifs de «guerre», on peut considérer tout de même que le terrorisme par le biais de la subversion, est toujours en position pour mettre à profit les vulnérabilités dans la mise en œuvre du dispositif de sécurité et qu'en conséquence, il faudrait consolider toutes les avancées obtenues dans la lutte contre le terrorisme afin que le pays soit mis à l'abri d'un retour de la violence, même si celle-ci ne pourra pas atteindre les pics connus durant la décennie 90 où toute la charge de la lutte contre le «terrorisme» était principalement portée par les forces de sécurité.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que la confiance internationale en l'Algérie est grande, assez pour que des discussions approfondies et des engagements opérationnels soient décidés à Alger même entre les dix pays qui constituent le groupe des «5+5», et ce dans tous les domaines à objectifs pacifiques tels les échanges d'expérience en sauvegarde en Méditerranée, la gestion commune des catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire...

**MME LOUISA HANOUNE RECONDUISTE POUR UN 7<sup>E</sup> MANDAT À LA TÊTE DU PT**  
**Louisa, une dame en... OR !**



Les membres du comité central issu du septième congrès du Parti des travailleurs (PT) ont renouvelé leur confiance en Mme Louisa Hanoune en la réélisant, à l'unanimité, à la tête du PT qu'elle préside depuis 1990.

Unique candidate à ce poste, Mme Hanoune a été plébiscitée par le comité central du parti dont les membres avaient été élus auparavant pour un mandat national à l'issue des travaux du septième congrès ordinaire du parti. Le comité central du PT a été élargi de 61 à 106 membres dont 70% de nouveaux n'ayant jamais assumé des responsabilités au sein du parti, a-t-on appris auprès de cette formation politique.

**Des partis et personnalités politiques appellent à la formation d'une commission nationale indépendante**



que accordent les autorités du pays au développement de l'Algérie dans tous les domaines. En ce sens, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a annoncé que le troisième programme quinquennal 2014-2018 de la recherche scientifique est en phase de rédaction et fera l'objet d'une loi qui sera soumise incessamment au Parlement. Une décision encouragée par résultats significatifs réalisés par le secteur de la recherche scientifique dans le cadre du programme quinquennal 2009-2013.

Il s'agit en somme de l'Algérie qui gagne, pour reprendre le célèbre slogan de Hassiba Boulmerka quand elle avait décroché la médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, alors que l'Algérie était confrontée au chaudron du terrorisme. C'est le triomphe de l'Algérie qui gagne !

Des partis et personnalités politiques ont appelé lundi lors d'une rencontre à Alger à la formation d'une commission nationale indépendante pour superviser la préparation l'organisation de l'élection présidentielle. Un groupe de partis et personnalités politiques «appelle les parties concernées à former une commission nationale indépendante pour superviser la préparation et l'organisation de l'élection présidentielle dans toutes ses étapes», est-il précisé dans un communiqué signé par 19 partis politiques et plusieurs personnalités.

Entre autres revendications du groupe, figure le «refus» de l'amendement de la Constitution avant la présidentielle car «ni les conditions ni le climat favorable à une révision consensuelle qui répondre aux aspirations du peuple et la classe politique ne sont réunis», a indiqué le groupe.

Cette initiative, selon le groupe, est motivée par l'intérêt national et les exigences de l'époque actuelle marquée par des défis régionaux, économiques et sociaux. Dans une allocution à l'ouverture de la rencontre, le président du parti Jil Jadiid, Sofiane Djilali, a affirmé qu'il est temps pour l'Algérie d' amorcer une nouvelle étape, estimant que cette initiative collective est «un premier pas vers le progrès».

## L'Algérie qui gagne

Kamel Cherif

Dans l'euphorie de la qualification de l'équipe nationale de football au Mondial brésilien de 2014, l'Algérie vient d'enregistrer une autre performance en intégrant cette fois-ci, et de fort belle manière, la cour des grandes nations dans le domaine de la recherche scientifique.

L'Algérie a été admise dans le projet JEM-Euso, un télescope spatial géant de la station spatiale internationale. Il s'agit d'un projet qui regroupe plus de 300 chercheurs de renom de par le monde, affiliés à 80 instituts et agences prestigieuses, tels que la Nasa et l'agence japonaise Jaxa. L'Algérie intègre ainsi le cercle fermé et restreint de la science et de la connaissance et se retrouve aux côtés des grandes nations, à savoir le Japon, la Corée du Sud, les Etats-Unis d'Amérique.

rique et l'Allemagne. Après la station polaire dans l'Antarctique, le drapeau algérien flottera désormais aux côtés des grandes nations, lesquelles constituent la crème de la connaissance mondiale. Cela pour dire que l'Algérie reste et demeurera une référence étant donné qu'elle se mesure, à chaque fois, aux grands de ce monde. Elle aura ainsi réussi à tirer son épingle du jeu et rivaliser avec la performance, la science et la connaissance.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, était fier d'annoncer que le drapeau algérien flottera aux côtés de ceux du Japon et de l'Amérique dans le domaine de la science. Le drapeau algérien sera également hissé au Brésil, terre de football où seront réunies en juin prochains les 32 meilleures nations de la balle ronde.

A l'évidence, cela n'a pu être réalisé sans les efforts et toute l'importance

qu'accordent les autorités du pays au développement de l'Algérie dans tous les domaines. En ce sens, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a annoncé que le troisième programme quinquennal 2014-2018 de la recherche scientifique est en phase de rédaction et fera l'objet d'une loi qui sera soumise incessamment au Parlement. Une décision encouragée par résultats significatifs réalisés par le secteur de la recherche scientifique dans le cadre du programme quinquennal 2009-2013.

Il s'agit en somme de l'Algérie qui gagne, pour reprendre le célèbre slogan de Hassiba Boulmerka quand elle avait décroché la médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, alors que l'Algérie était confrontée au chaudron du terrorisme. C'est le triomphe de l'Algérie qui gagne !

## GHARDAÏA

# Retour au calme dans les différents quartiers de la ville de Guerrara

Le calme est revenu lundi dans les différents quartiers de Guerrara (120 km au nord-est de Ghardaïa), après les affrontements sporadiques entre jeunes qu'a connus cette ville, a-t-on constaté sur place.

Après le renforcement et l'intervention des services de sécurité, le calme est revenu dans les quartiers du centre-ville et dans le quartier Mahmoud, mais la crainte de revivre des heurts et jets de pierres hante toujours les esprits des habitants.

Un imposant dispositif de sécurité a été mis en place depuis vendredi soir. Des brigades d'intervention rapide ont été déployées à travers les quartiers de Guerrara afin de maîtriser la situation. Des élus et autres membres de la société civile ont multiplié les appels au calme et à la raison.

Des heurts sporadiques suivis de jets de pierres et de cocktails Molotov avaient éclaté vendredi à la sortie du stade après

un match de football, qui s'est déroulé dans le fair-play, opposant deux équipes locales de Guerrara, pour le compte du championnat de wilaya.

Des jeunes supporteurs des deux équipes se sont livrés à des actes de vandalisme et de pillage, saccageant et incendiant près d'une trentaine de locaux commerciaux, des habitations, des véhicules privés ainsi que le mobilier urbain.

Selon une source judiciaire, plus de 150 personnes ont été interpellées par les services de sécurité depuis le début de ces événements et seront présentées devant la justice incessamment. L'intervention des forces de sécurité a permis de maîtriser de la situation en recourant à l'usage des bombes lacrymogènes pour disperser les antagonistes et un calme règne actuellement dans la ville. Aucune perte humaine n'a été enregistrée lors de ces événements, affirment les autorités locales.

## SELON M.DJOURDI Un nouveau système de gestion budgétaire opérationnel dès 2014

Un nouveau système de gestion budgétaire permettant une meilleure efficacité sera mis en place en 2014 dans le cadre de la modernisation du secteur, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi. «Un nouveau système intégré de gestion budgétaire sera mis en place l'année prochaine. L'élaboration de la première loi de finances selon les règles du nouveau dispositif se fera en 2015. Elle sera une loi +test+, a déclaré à la presse M. Djoudi en marge de la présentation du texte de loi des finances 2014 devant le Conseil de la nation.

Une loi organique fixant les conditions d'élaboration et d'exécution de ce nouveau système est en cours de finalisation, selon le ministre. «Cette loi devra instituer la modernisation de notre système budgétaire et englobera tous les éléments techniques nécessaires», a-t-il expliqué.

Ainsi, les lois de finances seront élaborées et présentées selon un nouveau modèle qui fusionne les budgets du fonctionnement et d'équipement par secteur d'activité.

Le ministère des Finances a déjà réalisé des budgets pour une quinzaine de secteurs selon les techniques contenues dans cette nouvelle loi, selon M.Djoudi. «Nous avons avancé sur tous les aspects de la mise en place de ce système, notamment en matière de formation des cadres, d'installation des systèmes informatiques et d'indicateurs qui concernent la diffusion des informations», a-t-il ajouté.

Le nouveau système vise à moderniser le processus de budgétisation des dépenses publiques depuis leur inscription, englobant tout le circuit de la dépense jusqu'au processus de comptabilisation impliquant la mise en place de nouvelles nomenclatures budgétaires et comptables. Ce système contribuera à un meilleur rendement dans la gestion des ressources de l'Etat, l'efficacité dans l'engagement des finances publiques et une meilleure circulation de l'information. On peut citer parmi les avantages de ce système, la transparence des données, la responsabilisation des gestionnaires, la clarté de l'information qui sera axée sur les résultats visés, le renforcement des capacités de prévision et d'analyse.

## M.YOUCEF YOUSFI L'A AFFIRMÉ Le nouveau projet de loi sur les mines va redynamiser le secteur

**Les amendements apportés à la loi sur les mines de 2001 interviennent afin de redynamiser le secteur des mines, susceptible de contribuer au développement de l'économie nationale», a affirmé hier à Alger le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, en marge d'un exposé devant les membres de la commission économique de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les dispositions du projet de loi sur les mines.**

Selon le ministre, la nouvelle loi permettra à l'Etat d'encourager les opérations d'exploration et de prospection minière à travers l'octroi de facilitations aux investisseurs potentiels afin de satisfaire les besoins de l'économie nationale. Evoquant la nécessité de préserver les matières essentielles et «stratégiques» dont l'or et l'uranium, régies par des législations spécifiques ainsi que les grands gisements, M. Yousfi a cité le gisement de Ghar Djebilet à l'ouest du pays dont les études et l'exploitation sont confiées à Sider, Sonatrach et d'autres entreprises avec un investissement de 15 à 20 milliards de dollars.

Le ministre a souligné que la production des gisements actuels est en déclin et que de nouvelles prospections sont rendues nécessaires afin d'opérer de nouvelles découvertes et de renverser la tendance à travers l'intervention d'investisseurs locaux et étrangers. La demande d'investissements, a-t-il poursuivi, est actuellement exprimée fortement dans le domaine des carrières, des argiles et des sablières mais pas dans les grands gisements car les entreprises manquent d'expérience ainsi que de capacités financières et humaines.

Lors de la réunion de la commission économique de l'APN, tenue sous la présidence de Toufik Torch, le ministre a souligné que les investissements dans ce



secteur ont connu «un recul» alors que les produits miniers non destinés à la construction ont connu «une stagnation», indique un communiqué de l'Assemblée. M. Yousfi a mis l'accent dans son exposé sur la nécessité de remédier à ces deux phénomènes afin que le secteur puisse devenir une source de devises à travers l'exportation tout en créant de l'emploi et en préservant l'environnement.

Le ministre a précisé que le projet comporte deux régimes d'exploitation minière. Le régime général, consacré aux substances non stratégiques et le second aux substances stratégiques prenant en compte les impératifs du développement durable.

### Créer les conditions idoines pour la relance du secteur

L'exposé des motifs du projet de loi indique que le nouveau texte vise «à créer les conditions idoines pour la relance du secteur à travers un financement suffisant pour l'exploration de nouveaux gisements miniers exploitables commercialement». A travers cette nouvelle loi, le gouvernement aspire aussi «à augmenter les réserves minières nationales afin de répondre aux besoins de l'économie nationale et d'augmenter le volume des exportations en produits miniers». Le pro-

jet de loi accorde des incitations fiscales aux investisseurs potentiels en exonérant de la TVA les équipements et les produits destinés à cette activité.

Le même régime est accordé aux services fournis dans le cadre d'études et les opérations de location alors que l'exonération de droits, impôts et taxes douanières est accordée lors d'importation d'équipements et de produits destinés à une utilisation permanente et directe dans ces activités. La législation et la réglementation sur la promotion de l'investissement seront également appliquées aux investissements d'exploitation minière lorsqu'elles sont destinées à la création ou l'extension des capacités. Ces dispositions bénéficient aussi d'opération de restructuration et de mise à niveau. Au niveau institutionnel, le projet de loi vise à restructurer les deux agences ministérielles existantes en leur accordant de nouvelles attributions. Elles seront remplacées par des institutions dénommées l'Agence géologique d'Algérie et l'Agence nationale des activités minières.

La première institution sera chargée de la gestion des infrastructures géologiques et la seconde va contrôler et gérer les infrastructures minières. Le projet de loi introduit aussi une classification distincte pour les mines et les carrières.



## SELON L'ONS

### Inflation: poursuite du recul du rythme annuel à 4,5% en octobre 2013

Le rythme d'inflation annuel s'est ralenti en octobre, poursuivant sa tendance baissière entamée dès le début de l'année en cours pour atteindre 4,5 % contre 5,3 % en septembre dernier, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Après avoir frôlé les 9% en 2012, le rythme annuel d'inflation n'a cessé de baisser depuis février 2013 (8,6%) pour atteindre 5,3% en septembre dernier et 4,5% en octobre contre 8,3% à la même période (octobre) de 2012.

Le rythme d'évolution, le taux d'inflation ne devrait pas dépasser les 4% à fin 2013, selon les prévisions des économistes. Une prévision confirmée également par le ministre des Finances, Karim Djoudi, qui avait déclaré en marge de la présentation du projet de la loi de finances 2014 au Parlement qu'il y aura un taux d'inflation de 4% voire moins en 2013.

L'indice des prix à la consommation a renoué avec la tendance baissière en octobre (0,1%) après une baisse de 0,5% en septembre dernier. Le même mois (octobre) en 2012 s'est caractérisé par une hausse de 1,9%, a souligné l'Office à l'APS.

Cette tendance baissière, observée pour le deuxième mois consécutif, s'explique essentiellement par la baisse (-0,3%) des prix des biens alimentaires. Des baisses de prix ont été observées pour certains produits, notamment la viande blanche (-18,3%), la pomme de terre (-3,8%) et les poissons (-1%). En revanche, les prix d'autres produits ont connu des augmentations dont la plus remarquable

a concerné les œufs (+13,3%) en octobre dernier par rapport au mois de septembre qui a connu également une hausse de 2,6%.

Les prix d'autres produits ont également connu des hausses. Il s'agit notamment des légumes frais (+3,53%), des fruits frais (+3,54%) et les viandes de mouton et de boeuf avec respectivement 1,4% et 1,2%, selon l'ONS. En données corrigées des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a accusé, pour le mois d'octobre dernier, une baisse de 0,5% par rapport au mois précédent.

Par ailleurs, l'Office note que les biens alimentaires industriels et les biens manufacturés ont enregistré des légères hausses, respectivement, de (-0,1%) pour chaque groupe de produits alors que les services ont stagné. Au mois d'octobre dernier et par rapport au même mois de 2012, l'indice des prix à la consommation s'est élevé à 0,1%. Cette hausse est due notamment à des augmentations des prix de 1,04% pour les produits alimentaires industriels, 1,64% pour les biens manufacturés alors que les services ont enregistré une «importante» hausse de 6,15%.

### Indice des prix: hausse de 3,7% les dix premiers mois 2013

De janvier à octobre 2013, l'indice des prix à la consommation a connu une augmentation de 3,74%, en raison d'une hausse généralisée des prix des produits alimentaires agricoles et industriels à l'exception du prix de la pomme de terre qui a reculé de près de 28%, la viande blanche de

(-5%) et le sucre (-0,8%). Les biens alimentaires ont augmenté de 3,7% avec une hausse de 4,8% pour les produits agricoles frais, 2,5 % pour les produits industriels, 2,6% pour les biens manufacturés et enfin 6,3% pour les services. L'inflation en Algérie devrait baisser en 2013 après la forte hausse enregistrée l'année dernière, jugée exceptionnelle, par les économistes. La maîtrise du taux d'inflation constitue une «préoccupation constante» du ministère des Finances ainsi que de la Banque d'Algérie, avait déclaré le ministre des Finances.

M. Djoudi avait réaffirmé que le gouvernement était engagé dans «une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens et des populations», rappelant à ce propos l'effort de soutien des prix des produits et des services de base, qui a permis, selon lui, de maintenir une inflation à un niveau «raisonnable».



## ALGÉRIE - EUROPE Mme Leila Tayeb au Sommet du Forum mondial des femmes à Bruxelles



Une délégation parlementaire des deux chambres, conduite par Kheira Leila Tayeb, vice-présidente du Conseil de la nation, participe au sommet annuel du Forum mondial des femmes dans les parlements, prévu à partir de demain à Bruxelles (Belgique), indique un communiqué du Conseil de la nation. «Remodeler les sociétés à travers le leadership féminin», «Les sources des pouvoirs de la femme: paix, sécurité et intégrité de la personne» et «égalité homme/femme et réduction des disparités sociales», sont les thèmes retenus pour la présente réunion organisée conjointement par le Forum mondial des femmes dans les parlements et le Parlement européen, ajoute la même source. Le prix «Amies aux parlements» pour la région du monde arabe sera décerné à l'Algérie en reconnaissance à ses efforts en matière de promotion du rôle de la femme et sa représentativité très élevée dans les assemblées élues à la faveur de la loi organique fixant les modalités d'élargissement de la participation de la femme aux assemblées élues. Les organisateurs remettront également des prix à plusieurs pays pour leurs efforts en faveur de l'autonomisation et la promotion de la femme.

## ALGÉRIE - KOWEIT Une délégation parlementaire au Koweït pour une rencontre sur les politiques économiques

Une délégation parlementaire algérienne participera mardi et mercredi au Koweït à une rencontre régionale destinée aux parlementaires du Moyen-Orient et du Maghreb arabe à l'effet d'échanger des vues sur leurs expertises en matière d'élaboration des politiques économiques, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette rencontre à laquelle prendra part le président de la commission des finances et du budget, Khellil Mahi, et les députés Mohamed Belalat et Naâmane Laouar, examinera «les défis et nouveautés de ces politiques». Cette rencontre se déroulera sous forme de conférences et de sessions d'applications interactives dans le but d'encourager les discussions franches sur les principaux défis et questions auxquels font face les responsables en matière de politiques de réforme structurelle, ajoute le communiqué. Les discussions porteront sur des sujets relatifs au développement continu global, la réforme du soutien à l'énergie, les politiques d'emploi visant l'élargissement des opportunités de travail et la réalisation d'une croissance conduite par le secteur privé ainsi que la gestion des ressources naturelles», a précisé la même source.

## ALGÉRIE - GB M. Bouguerra s'entretient avec le conseiller principal auprès du PM britannique

Le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, s'est entretenu lundi à Alger avec Kim Barroch, conseiller principal à la Sécurité nationale auprès du Premier ministre britannique. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.

APS

## ALGÉRIE - FRANCE



### M. Sellal reçoit le maire de Paris

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu lundi à Alger M. Bertrand Delanoë, maire de Paris, en visite de travail en Algérie. L'entre-

tion a porté essentiellement sur les perspectives de coopération entre les deux capitales, «notamment en matière de gestion locale, ainsi

que sur les voies et moyens d'une collaboration effective et de long terme dans le domaine de la gestion urbaine à travers toutes ses composantes», indique un communiqué du Cabinet du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence de M. Abdellah Zoukh, wali d'Alger.

## Paris accompagnera la wilaya d'Alger dans son plan de rénovation et de réhabilitation

La ville de Paris compte participer à l'opération de rénovation et de réhabilitation de la ville d'Alger, notamment des immeubles vétustes, a indiqué lundi à Alger le maire de Paris, Bertrand Delanoë, précisant que des discussions, dans ce sens, entre les autorités locales des deux villes sont en cours. M. Delanoë a affirmé, au cours d'une conférence de presse animée à l'issue d'une visite au jardin d'Essai d'Alger, que la ville de Paris entendait «accompagner l'ambition de la wilaya d'Alger dans la rénovation d'une large promenade», soulignant la nécessité de renforcer la coopération entre les deux métropoles dans le cadre de l'opération d'embellissement de la ville d'Alger. «La coopération entre la ville de Paris et la wilaya d'Alger est complète et authentique», a-t-il relevé.

M. Delanoë a précisé, dans ce cadre, que la coopération entre les deux capitales concernera la réhabilitation des immeubles ayant connu des dégradations, précisant, dans ce sens, qu'une société parisienne apportera son expertise dans cette opération.

«Je sens l'ambition d'Alger pour être une grande métropole mondiale qui s'inscrit dans le développement durable, et qui sera à la fois la qualité de vie des Algérois, le développement économique et l'ambition environnementale», a-t-il dit.

Le volet de la coopération concerne, également, l'aspect urbanistique, en intégrant la mobilité durable (problème de déplacement), avec la venue d'une équipe de l'atelier parisien d'urbanisme pour faire bénéficier leurs homologues algériens de leur expertise, a-t-il ajouté.

M. Delanoë a annoncé également la possibilité de la tenue d'une semaine culturelle d'Alger à Paris et une semaine culturelle de Paris à Alger, avec la participation d'artistes des deux pays, sans toutefois préciser la date de sa tenue.

## • M. Baba Ahmed examine avec l'ambassadeur français la coopération dans le domaine de l'enseignement

Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, s'est entretenu dimanche avec l'ambassadeur de France à Alger, André Parant, de la modernisation du système éducatif algérien et le développement de l'enseignement, indique lundi un communiqué du ministère. M. Baba Ahmed a examiné avec l'ambassadeur français «des moyens de renforcer les relations algéro-françaises en matière d'éducation conformément à l'accord 2013-2017 conclu entre les deux Etats en décembre 2012», précise la même source. Le nouveau directeur de l'Institut français en Algérie a été présenté lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-française.

## ALGÉRIE - FMI Le FMI satisfait de la position budgétaire de l'Algérie

Le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Zeine Zeidane, a salué les progrès réalisés par les autorités algériennes en matière de consolidation de la position budgétaire du pays, appelant à poursuivre les efforts destinés à assurer la soutenabilité de la croissance. «Nous restons confiants que les autorités algériennes continuent à mener les politiques économiques qui permettent de consolider la croissance, de créer l'emploi et aussi de réduire les inégalités», a affirmé M. Zeidane lors d'un point de presse animé à l'issue de sa mission en Algérie dans le cadre des consultations annuelles au titre de l'article IV.

Il y a des progrès considérables réalisés sur les plans de la politique budgétaire et la politique monétaire», a-t-il noté, ajoutant, toutefois, que «de nouvelles vulnérabilités ap-

paraissent» et représentent une menace pour la soutenabilité de la position externe de l'Algérie. Il s'agit notamment du déficit du compte courant qui poursuit son évolution et dont le traitement nécessite, entre autres, «le développement de l'aspect exportation des hydrocarbures, mais aussi diversifier les exportations».

La hausse de la consommation énergétique interne combinée au fléchissement des importations de certains partenaires de l'Algérie ont pesé sur les exportations en hydrocarbures du pays, a-t-il dit, suggérant aux autorités de développer l'efficacité énergétique et de diversifier les sources d'énergie pour faire face à cette situation.

A une question sur les crédits aux ménages, M. Zeidane s'est dit favorable au retour de ce créneau de financement dans l'optique de stimuler la demande interne, mais à

condition de mettre en place un système d'information fiable pour éviter le surendettement des ménages et aussi développer le cadre macro prudentiel. «Je ne vois pas d'inquiétude particulière sur le fait que les crédits à la consommation peuvent porter un souci à la stabilité macroéconomique», a-t-il estimé.

A propos de la possibilité de voir l'Algérie réintègrer le club des pays endettés, le représentant mauritanien de l'institution de Bretton Woods a exclu cette probabilité pour les court et moyen termes en raison de la position financière et budgétaire «très confortable» de l'Algérie. Mais sur le long terme, il est possible, selon lui, que le pays redeienne endetté. «Si l'Algérie maintient le même niveau de dépenses à long terme, les taux d'endettement pourraient d'atteindre 100% du PIB (produit intérieur brut)». Le repré-

sentant du FMI a, en outre, estimé que la monnaie algérienne est «légèrement surévaluée par rapport à sa valeur fondamentale» malgré la révision opérée récemment par la Banque d'Algérie. Ce constat a été établi sur la base d'une étude réalisée par les services du FMI, a-t-il expliqué.

► Le FMI appelle l'Algérie à consolider sa position budgétaire pour éviter un retour, à long terme, à l'endettement

► Le FMI n'a pas encore effectué de décaissements sur le prêt accordé par l'Algérie

► Les résultats économiques réalisés par l'Algérie au cours de 2013 sont satisfaisants

**ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE**

**Les experts du Dialogue 5+5 ont plaidé hier à Alger pour la mise en place d'une «stratégie commune» accompagnée de mesures «concrètes» pour garantir la sécurité alimentaire des 300 millions de personnes vivant dans les dix pays de la Méditerranée occidentale.**

Intervenant à l'ouverture de l'atelier sur la sécurité alimentaire animé par les experts du Dialogue 5+5, le secrétaire général au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Fodhil Ferroukhi a souligné que les dix pays se sont engagés à «réfléchir ensemble aux actions collectives qui permettraient à chacun de concrétiser plus sûrement et plus rapidement l'objectif partagé de la sécurité alimentaire».

Tout en rappelant les événements ayant bouleversé les approches en vue d'assurer la sécurité alimentaire comme la crise alimentaire de 2007 et 2008 et la crise financière ainsi que l'impact des changements climatiques, ce responsable a noté qu'il s'agissait pour les participants de réfléchir aux conditions nécessaires pour assurer durablement la sécurité alimentaire pour les 300 millions de personnes vivant dans nos dix pays».

Les experts devraient soumettre leurs recommandations à la Conférence des ministres de l'agriculture du Dialogue 5+5 prévue demain à Alger. Le groupe des pays des 5+5 comprends l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc pour la rive Sud, l'Espagne, la France, Malte, le Portugal et l'Italie pour la rive Nord de la Méditerranée.

«Ce qu'on va demander aux ministres, c'est de savoir qu'elles sont les dispositions supplémentaires à prendre pour faciliter un partenariat régional garantissant une sécurité alimentaire durable», a souligné, de son côté, le directeur général de l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) Foued Chehat en marge de l'atelier.

«Si on arrive à trouver une méthode ou une stratégie commune, ça sera très positif pour l'avenir», a-t-il ajouté.

Parmi les axes prioritaires de cette stratégie, M. Chehat a cité la nécessité de «travailler ensemble et de manière sérieuse» afin d'avoir une meilleure connaissance des marchés de l'agroalimentaire pour prévoir des crises et de s'entendre sur des méthodes de régulation des marchés dans les pays concernés.

Les experts discuteront aussi de la manière de bâtir une coopération en matière de systèmes agricoles durables,

## Les experts du Dialogue 5+5 plaident pour une stratégie commune de sécurité alimentaire

● Des experts du groupe 5+5 discutent à Alger la gestion des catastrophes naturelles



c'est-à-dire aller vers une agriculture plus protectrice de l'environnement.

### Vers une action commune pour mieux maîtriser la volatilité des prix

Dans la rive Sud, l'Algérie a besoin, par exemple de se doter d'entreprises capables de produire des fertilisants organiques avec des PME françaises ou espagnoles afin de maîtriser les nouvelles techniques de production d'engrais propres, a illustré M. Chehat.

«Les dix pays sont fortement menacés par les changements climatiques, lesquels se traduisent par des sécheresses prolongées, des risques plus élevés sur les productions agricoles, une rarefaction de l'eau et des feux de forêt», a-t-il souligné.

Pour cela, ces nations sont appelées à échanger leurs expériences, à améliorer leurs connaissances de leurs cadres et scientifiques et à identifier des programmes de recherche et d'innovation afin de minimiser les conséquences de ces aléas. Elles doivent aussi définir des actions communes pour se prémunir de la volatilité des prix des matières premières agricoles sur le marché mondial d'autant plus que la rive Sud est loin d'atteindre les niveaux de rendement lui permettant d'assurer son indépendance alimentaire.

«La rive Nord est exportatrice de matières premières notamment les blés et les pays du sud sont des importateurs nets. Nous devons donc travailler ensemble afin de mieux connaître les marchés et maîtriser la volatilité des prix et accroître les solidarités et les échanges», a estimé Mme Le Henaff, sous-directrice des échanges internationaux au ministère français de l'Agriculture.

Selon elle, cette conférence est l'occasion pour mettre en place des mesures concrètes «afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans notre région, et ce, en augmentant la productivité aussi bien au nord qu'au sud et aider les pays importateurs à limiter les effets de la volatilité des prix des produits agricoles».

Les experts maghrébins ont soullevé, quant à eux, la problématique de la désertification qui limite les chances de la région à assurer sa sécurité alimentaire.

«Selon les derniers rapports, la désertification touche 90% de la région du Maghreb. Nous sommes loin de la sécurité alimentaire», a indiqué Chadi Abou Adjila directeur de la sécurité alimentaire au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA). La première Conférence ministérielle du dialogue 5+5 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire sera organisée dans le cadre du dialogue entre les pays de la Méditerranée occidentale, et conformément aux conclusions de la 10<sup>e</sup> Conférence des ministres des Affaires étrangères du 5+5, tenue à Nouakchott (Mauritanie) le 16 avril 2013.

## ALGÉRIE - ONU L'Université des Nations unies annonce la création de l'Unu-Iradda d'Algier

Le rectorat de l'Université des Nations unies a endossé le projet de création de l'Unu-Iradda avec siège à Alger au terme de sa 60<sup>e</sup> session tenue à New York les 21 et 22 novembre, a indiqué hier le Conseil national économique et social (Cnes) dans un communiqué.

Le Conseil de l'Université des Nations unies a, selon la même source, autorisé le recteur de l'université et sous-secrétaire général des Nations unies, David Malone, à cosigner avec le président du Cnes, Mohamed Seghir Babès, les documents de base portant établissement de l'Unu-Iradda qui se veut un espace académique pour desservir les besoins cognitifs de la communauté internationale. La cérémonie de signature des documents aura lieu à Alger à la faveur de la visite de M. Malone du 21 et 23 décembre, selon le communiqué. L'Unu-Iradda est un institut appelé, aux divers paliers de la postgraduation, à dispenser et à disséminer les savoirs dans des champs disciplinaires spécifiques dédiés au développement durable, ainsi qu'à promouvoir la recherche appliquée dans ce domaine, a-t-on expliqué de même source.

## ALGÉRIE - FRANCE La coopération entre les villes de Paris et Alger est «concrète et fondamentale»

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a indiqué hier à Alger que la coopération entre les deux villes «est concrète» et «fondamentale», soulignant la nécessité de l'accompagner avec «des valeurs et des convictions profondes». Le maire de Paris a souligné, lors d'une conférence de presse, à l'issue d'une visite au jardin d'Essal d'Alger, que la coopération «concrète» entre les deux capitales était «fondamentale», précisant que «si on ne la mettait pas avec des valeurs et des convictions profondes, nous passerions à côté d'une chance de réunir les jeunesse des deux pays, qui ont une aspiration de vivre en paix et dans la relation fraternelle».

«Les relations entre la France et l'Algérie mérite que la capitale de la France soit dans une exigence de vérité et d'action de coopération avec la grande capitale de l'Etat algérien», a-t-il encore déclaré. Il a souligné, dans ce sens, que depuis son élection à la ville de Paris en 2001, il a veillé à ce que la capitale française ait «le courage de dire la vérité historique», notamment sur «les massacres» des Algériens le 17 octobre 1961.

«Depuis mon élection comme maire de Paris en 2001, j'ai voulu que Paris dise la vérité et rende hommage aux victimes du massacre du 17 octobre 1961, lorsque les Algériens, à la conquête légitime de leur indépendance, ont été réprimés et jetés à la Seine avec beaucoup de morts», a-t-il relevé.

La visite du maire de Paris a été, par ailleurs, une occasion de faire le bilan de la coopération bilatérale et d'examiner de nouvelles perspectives pour le partenariat entre Alger et Paris.

## ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS Un accord de partenariat pour la production de puces électroniques en Algérie sera signé avec IBM en décembre

Un accord de partenariat stratégique sera signé en décembre prochain avec le groupe informatique américain IBM pour l'accompagnement de l'Algérie à la conception et la production de puces électroniques, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «Afin de promouvoir le transfert de technologies, un accord de partenariat stratégique sera signé au courant du mois prochain (décembre) avec IBM pour l'accompagnement à la conception et la production de puces électroniques au niveau de la centrale technologique du Centre algérien de développement des technologies avancées (CDTA)», a précisé dans une déclaration à l'APS, Hafid Aourag, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère.

Le directeur du CDTA, Brahim Bouzouia, avait annoncé, en juillet dernier, que l'Algérie allait connaître sa propre production de puces électroniques, une première en Afrique et dans le monde arabe.



## TOURISME: 36 % des hôtels classés, 30 % en voie de l'être

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, a indiqué hier à Alger que 36% des établissements hôteliers à l'échelle nationale ont été classés et 30% sont en voie de l'être.

«Nous avons procédé au classement de 36% des établissements hôteliers et l'opération est en cours pour 30% d'autres, mais le reste ne peut l'être, du fait qu'il a été réalisé avant la loi relative à l'hôtellerie», a précisé le ministre, lors d'un point de presse en marge d'une rencontre sur l'hôtellerie en Algérie.

Ces établissements «ne répondent

pas aux normes énoncées dans le texte de la loi», a-t-il relevé, soulignant que le classement «est une règle inscrite dans une loi à laquelle tout le monde est obligé de se conformer».

Pour ce faire, le ministère du Tourisme a engagé une «réflexion» en vue de trouver une «formule adaptée» permettant à ces établissements de «continuer d'exister sans toutefois nuire à la qualité». Le ministre a incité, en ce sens, les opérateurs hôteliers à exercer un «contrôle par les pairs», faisant remarquer qu'une nouvelle disposition sera promulguée en vue d'obliger les demandeurs d'autorisation d'exploitation d'établissements hôteliers à adhérer à la corporation». Le ministre du Tourisme a estimé que le défi pour son secteur est de «gagner la bataille de la qualité» afin de «faire face à la concurrence et promouvoir la destination Algérie», à travers notamment la formation aux métiers de l'hôtellerie et l'intensification des partenariats. M. Hadj Saïd a recommandé de favoriser la concurrence entre les établissements hôteliers en instituant des prix nationaux pour les professionnels qui s'investissent dans la qualité.

APS

**SEMAINE MONDIALE  
DE L'ENTREPRENEURIAT-  
GEW ALGERIA 2013**

**Encourager  
les jeunes  
entrepreneurs**

Amel B.

Organisée par la Nouvelle Approche de Partenariat, de l'Entrepreneuriat et des Opportunités «NAPPEO» et avec le Parrainage du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (Global Entrepreneurship Week) GEW Algeria 2013, organisée du 18 au 24 novembre, à l'hôtel El Aouassi, à Alger, dédiée à la création d'entreprises, a été une occasion incontournable pour les entrepreneurs en herbe d'échanger leurs idées, de partager les expériences et valoriser les idées novatrices.

Cette manifestation qui vise à encourager les initiatives destinées à développer l'attractivité des territoires a réuni entrepreneurs locaux, jeunes leaders, investisseurs, scientifiques, hommes d'affaires et hommes politiques. Objectif: stimuler l'esprit d'entreprise, la créativité et l'innovation chez les jeunes et tous les porteurs de projets ambitieux d'aller de l'avant et se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Cette manifestation axée sur les industries créatives, les technologies propres et le développement durable a été marquée par l'organisation de 1.000 activités dans 30 wilayas, notamment des journées entrepreneuriales, des sessions pour l'entrepreneuriat féminin, des expositions et des concours à l'adresse des innovateurs, des créateurs d'emploi et de start-up et ceux qui contribuent à la croissance économique.

L'opérateur de téléphonie mobile, Nedjma Ooredoo a participé, en tant que Sponsor Gold, à cet événement. Cette entreprise soutient cette manifestation afin de participer à initier les jeunes Algériens à l'entrepreneuriat et leur permettre d'intégrer les réseaux internationaux pour échanger, développer leur potentiel et concrétiser leurs projets innovants. Dans ce cadre, des ateliers de mentorat, des conférences, des jeux d'entreprise et des tables rondes sont programmés dans le but d'aider les porteurs de projets à identifier leurs besoins et leur apporter un soutien et un accompagnement solide et durable.

Fort de son expérience en faveur des jeunes entrepreneurs algériens, Nedjma Ooredoo a lancé cette année, en partenariat avec l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME), le programme «iStart» de soutien à la création par les jeunes entrepreneurs, de start-up technologiques ainsi que le programme «iStart» visant à encourager l'innovation auprès de la communauté de développeurs algériens d'applications et de solutions novatrices mobiles sous le label «Made in Algeria». L'objectif est de contribuer à hisser à un niveau supérieur l'entrepreneuriat, l'innovation, et la création d'entreprises en Algérie notamment par les jeunes. La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est célébrée dans 135 pays de par le monde.

**ÉDUCTION**

**L'Unpef décide  
de geler le mouvement  
de grève**

Le Conseil national de l'Unpef (Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation), a décidé dimanche, à l'issue d'une session ordinaire, de geler le mouvement de grève auquel il avait appelé dans le secteur de l'éducation.

«Le conseil national de notre syndicat a décidé à la majorité de geler la grève, initialement prévue pour lundi 25 novembre, afin de donner la chance au ministère (de l'Education nationale) d'honoriser ses engagements», a déclaré à l'APS le porte-parole du syndicat, Messaoud Amraoui. Rappelant qu'une partie des revendications du syndicat a été «satisfait», M. Amraoui a précisé, en ce qui concerne les revendications restantes, que le ministère et l'Unpef ont convenu d'un «agenda» dont le délai «n'excede pas le 31 décembre 2013». Il a expliqué que la décision de geler la grève «fait suite à la volonté affichée par le ministère de l'Education nationale de se pencher sur les revendications soulevées par le syndicat». Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, avait exprimé, de son côté, sa «satisfaction» quant à l'«évolution» du dialogue avec le syndicat de l'Unpef, en vue de trouver des solutions aux revendications de ce partenaire social.

**PARLEMENT**

## M. Karim Djoudi présente le texte de loi de finances 2014 devant le Conseil de la nation

**Le ministre des Finances Karim Djoudi a présenté hier devant le Conseil de la nation le texte de loi de finances 2014, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah en présence de plusieurs membres du gouvernement.**

Ce texte de loi, qui n'introduit pas de nouvelles taxes ni d'augmentation d'impôts, prévoit une hausse de 10,4% des recettes budgétaires à 4.218,2 milliards de DA alors que les dépenses se situeraient à 7.656,2 milliards de DA, réparties en 4.714,5 milliards de DA pour le fonctionnement et 2.941,7 milliards de DA pour l'équipement.

Le déficit est de l'ordre de 3.438 milliards de DA, soit 18,1% du Produit intérieur brut (PIB). Le texte



table également sur une croissance économique de 4,5% globalement et de 5,4% hors hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consommation de 3,5%. Pour atteindre ces objectifs, le PLF 2014

introduit de nouvelles mesures pour encourager l'investissement productif, promouvoir la production nationale et favoriser la création d'emplois notamment dans le Sud.

L'Assemblée nationale

populaire (APN) qui avait adopté ce projet de loi il y a une quinzaine de jours, a adopté 14 des 30 amendements examinés par la commission des Finances et du Budget de l'APN.

Il s'agit surtout d'un nouvel article introduit et portant prorogation de trois ans des procédures de l'enquête de conformité des constructions et leur finalisation à compter du 3 août 2013 «vu l'urgence induite par le vide juridique créé à l'expiration du délai accordé».

Les députés avaient aussi adopté un amendement relatif à l'élargissement des exonérations fiscales pour les matières premières et les intrants utilisés en aviation.

Ils ont introduit également un nouvel article autorisant jusqu'à fin 2015, le dédouanement des équipements de moins de deux ans n'ayant pas été produits ou montés en Algérie.

**TECHNOLOGIE - ESPACE**

## Avec le projet JEM-EUSO, l'Algérie rejoint le cercle restreint des pays leaders dans la recherche spatiale

Entrée par la grande porte dans «l'ère spatiale», il y a 11 ans, avec le lancement de son premier satellite d'observation de la Terre «Alsat1», l'Algérie va participer avec la communauté scientifique internationale à un ambitieux programme de recherche sur l'un des grands mystères de l'Univers: les particules énergétiques cosmiques.

Développé conjointement par des chercheurs japonais et ceux de 13 autres pays, dont l'Algérie, le projet «JEM-EUSO» (Extreme Universe Space Observatory onboard the Japanese Experiment Module) porte sur la réalisation d'un télescope particulier : il est destiné à étudier les particules extrêmement énergétiques du rayonnement cosmique en observant leur entrée dans l'atmosphère. Et puis, à l'inverse d'un télescope «ordinaire» orienté vers l'espace, JEM-EUSO, qui sera réalisé avec la collaboration de scientifiques algériens, sera en fait tourné en direction de la Terre. Il sera porté par une fusée H-II (japonaise, NDLR) et installé sur la plate-forme externe d'expérimentation du module japonais (JEM) de la station spatiale internationale (ISS).

Son installation sur l'ISS sera assurée par un véhicule de transfert HTV de l'agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA, Japan Aerospace Exploration Agency). JEM-EUSO est un observatoire d'une nouvelle conception qui utilise de grands volumes de l'atmosphère terrestre afin de détecter les particules les plus énergétiques de l'Univers.

Parmi les objectifs de la mission de JEM-EUSO, il y a notamment celui de percer le mystère de l'origine de ces particules, considérées par les astrophysiciens comme étant les plus énergétiques jamais observées dans l'univers et, surtout, comment elles peuvent

atteindre la Terre. Une mission à laquelle participent les principaux pays ayant une très grande expérience dans le domaine de la recherche spatiale et, particulièrement, l'industrie spatiale, dont les Etats-Unis, la France, le Japon.

En outre, «c'est un projet qui regroupe plus de 300 chercheurs de renom de par le monde, affiliés à 80 instituts et agences prestigieuses, telles que la Nasa et l'agence japonaise Jaxa», selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

Il a précisé lors d'une conférence de presse tenue au Centre de développement des technologies avancées (CDTA) de Baba Hassen, que l'Algérie participe à ce projet avec 31 chercheurs issus des universités d'Annaba, Constantine, Tlemcen, M'sila et Jijel, et deux centres de recherche, le CDTA, son unité de Sétif et le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG, Bouzahrach). Le CDTA sera le «point focal» du projet dans ce programme, selon le ministre qui a affirmé que la proposition de la participation financière de l'Algérie s'élevait à un million de dollars et sera destinée au déplacement des chercheurs pour l'acquisition du savoir-faire et la conception de certaines parties de ce télescope particulier.

Outre l'Algérie et le Japon, les autres pays participant à ce programme sont les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique, la République de Corée, la Russie, l'Espagne, la Slovaquie, la Suède, la Suisse, la Pologne et la Bulgarie.

Avec sa jeune expérience dans le domaine spatial, l'Algérie est en fait le seul pays «arabe, musulman et africain à être admis dans ce cercle de recherche, après deux années d'évaluation par des experts internationaux, des potentiels

scientifiques et technologiques algériennes», s'est par ailleurs félicité le ministre. Sur le plan technique, ce télescope, d'un diamètre de 2,65 m, est très rapide et offre un grand champ de vue (60 degrés, soit une surface au sol d'environ 250 km de rayon). Installé sur l'ISS à une altitude d'environ 400km, JEM-EUSO fera le tour de la Terre en 90 minutes.

**Déjà, onze ans après Alsat1**

L'intégration de l'Algérie dans le cercle restreint des pays dont la recherche est très avancée dans le domaine spatial, est en fait le couronnement des efforts des scientifiques et des travailleurs de l'Agence spatiale algérienne (ASAL).

Et cela fait, presque jour pour jour, 11 ans que l'Algérie a réussi à mettre sur orbite son premier satellite d'observation de la Terre, Alsat1, lancé le 28 novembre 2002 à partir de la base spatiale russe de Plesetsk. Depuis, l'Algérie a mis au point, réalisé et lancé dans le cadre de la coopération scientifique algéro-indienne un second satellite d'observation de la Terre avec une haute résolution, Alsat2A, mis sur orbite le 12 juillet 2010 par un lanceur indien.

Ce second satellite algérien renforce la «présence de l'Algérie dans l'espace», avait alors annoncé le directeur de l'ASAL, Azzeddine Ouessedik. Le programme spatial algérien, qui couvre la période 2006-2020, doté d'un financement de quelque 82 milliards de dinars, porte sur le développement de la recherche spatiale, la formation d'ingénieurs nationaux et la construction de satellites d'observation. Plusieurs projets de satellites d'observation de la Terre sont déjà sur leur «rampe de lancement», selon des sources proches de l'ASAL.

APS

## SELON LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT Transfert temporaire de l'annexe de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Tlemcen vers Oran

**Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Amine Hadj Saïd a annoncé, dimanche à Tlemcen, le transfert temporaire de l'annexe de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Tlemcen vers le complexe "Les Andalouses" (Oran).**

Le ministre a indiqué, lors d'une réunion regroupant les stagiaires et les formateurs de cette annexe, tenue dans le cadre de sa visite dans la wilaya, que cette décision a été prise après avoir pris connaissance des conditions pédagogiques et sociales des stagiaires et la satisfaction de leurs revendications.

Il a souligné que le complexe "Les Andalouses" dispose d'une aile destinée à la formation et une autre pour la pratique et des structures d'accompagnement pour l'hébergement, la restauration et les loisirs, déclarant : "Nous ne pouvons pas exiger de vous la qualité du travail sans vous offrir les conditions requises".

M. Hadj Saïd a indiqué en outre que l'annexe de Tlemcen située dans l'enceinte d'El Mechouar verra le lancement de travaux de confortement de l'ensemble des structures nécessaires.

Les stagiaires de cette annexe ont accueilli favorablement cette décision



sachant qu'ils avaient déclenché dernièrement une grève pour dénoncer les mauvaises conditions de leur formation.

L'annexe de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Tlemcen dispose d'une capacité d'accueil de 120 stagiaires dans les spécialités de l'art culinaire et les prestations touristiques.

## Lancement des travaux de réhabilitation et de modernisation de 4 stations thermales

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Amine Hadj Saïd a annoncé, dimanche à Tlemcen, le lancement des études de réhabilitation et de modernisation de quatre stations thermales à travers le pays.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué que ces études menées par un bureau espagnol concernent les stations de Hammam Bouhanifia (Mascara), Hammam Rabî (Saïda), Hammam Bouhadjar (Aïn Témouchent) et Hammam Boughrara (Tlemcen).

Les études seront réceptionnées dans six mois pour pouvoir entamer les travaux, a-t-il ajouté. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un programme, auquel le



ministère du Tourisme et de l'Artisanat a consacré une enveloppe de 12 milliards DA. Il concerne huit grandes stations thermales du pays pour leur modernisation, a encore signalé M. Hadj Saïd.

Le ministre et la délégation l'accompagnant a visité la station thermale de Boughrara dotée d'une capacité

de 160 lits répartis sur 30 chambres, 14 bungalows, 16 appartements, d'un restaurant servant 200 repas/jour, d'un café, d'espaces de loisirs, de repos et de cure.

A l'occasion, il a souligné que la station thermale ne peut être utilisée comme centre sanitaire mais comme espace touristique et de cure,

appelant les responsables du complexe à s'occuper davantage des prestations.

Il a également inspecté le projet du village touristique d'excellence de Moscarda à la commune frontalière de Marsa Ben M'hidi qui prévoit 3 hôtels cinq étoiles (400 lits) deux motels (216 lits), un centre balnéaire (140 lits), cinq centres d'animation, 6 centres commerciaux et 4 restaurants générant un total de 1560 emplois permanents. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a visité d'autres infrastructures dont Hammam Chiguer à Maghnia, le projet du village touristique des grottes de Béni Adda, pour promouvoir le tourisme de montagne avant d'inaugurer un nombre d'hôtels du secteur privé.

## M. NOUREDINE BEDOUI

### Améliorer la qualité de la formation parmi les priorités de l'action du gouvernement

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Nouredine Bedoui a déclaré dimanche à Djelfa que l'amélioration de la qualité de la formation figurait parmi les priorités de l'action du gouvernement.

"Nous œuvrons au renforcement de la formation par la voie de l'apprentissage, comme une priorité à l'échelle nationale et à l'amélioration de la qualité de la formation, afin de satisfaire les exigences du marché du travail", a indiqué M. Bedoui dans le cadre d'une visite d'inspection dans la wilaya qu'il a entamée par le centre de formation professionnelle de la daïra d'El Idrissiya (100 km à l'ouest de Djelfa).

Lors de sa visite d'ateliers de formation spécialisée dans l'Agriculture, le ministre a souligné que le secteur ne ménagera aucun effort pour doter les

établissements de formation en équipes nécessaires.

Il a, en outre, relevé que la dernière instruction donnée récemment par le Premier ministre relative à la nécessité pour les entreprises économiques y compris étrangères, d'assurer la réhabilitation de 15 à 20% de la main-d'œuvre locale témoigne de l'intérêt accordé par l'Etat au secteur de la formation professionnelle.

Le ministre a appelé les directeurs des établissements de formation à établir des contacts avec le monde extérieur, notamment les collectivités locales, de même que tous les partenaires du développement et les opérateurs économiques, dans le cadre d'une vision intégrée, en œuvrant toujours à s'adapter aux exigences du marché de l'emploi.

Le ministre poursuivait hier sa visite



d'inspection dans plusieurs établissements de formation, outre une rencontre avec les organisations professionnelles, les opérateurs économiques et artisans et la signature de conventions avec plusieurs secteurs.

## 130 assiettes foncières pour l'investissement touristique à travers le pays

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Amine Hadj Saïd a indiqué, dimanche soir à Tlemcen, que son ministère a réservé plus de 130 assiettes foncières à l'investissement touristique à travers le pays.

Cette opération d'envergure, inscrite dans le cadre des dispositions prises par le ministère pour encourager l'investissement et la reconversion de plusieurs zones en destinations touristiques d'excellence, vise à créer 30.000 nouveaux lits, selon le ministre qui a présidé une séance de travail au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tlemcen en présence des autorités locales et des investisseurs.

Ces nouvelles structures, qui offriront 2.000 lits pour la wilaya de Tlemcen, contribueront à la création de 15.000 postes d'emplois permanents à travers le territoire national. Par ailleurs, le ministre a souligné qu'il ne faut pas copier des modèles mais prendre en considération la nature de chaque zone et ses spécificités expliquant que l'investissement touristique dans une zone urbaine diffère de celui en milieu rural ou balnéaire. Après avoir rappelé les objectifs du schéma directeur de développement touristique (SDAT) pour l'horizon 2015 portant sur la création de pôles touristiques d'excellences, le ministère a indiqué que Tlemcen qui dispose d'atouts n'est pas promue au rang de destination touristique ajoutant que la destination répond à des normes internationales et des considérations objectives. M. Hadj Saïd a ensuite écouté les préoccupations des investisseurs qui ont fait montre de leur disposition à promouvoir le secteur et à transformer la wilaya de Tlemcen en pôle touristique d'excellence et destination incontournable partant de ses atouts favorisant le développement du tourisme historique, de montagne, thermal et balnéaire.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a inspecté, lors de cette visite, plusieurs projets relevant de son secteur et a inauguré deux hôtels réalisés dans le cadre de l'investissement privé.

## ALGÉRIE - GRÈCE Examen de la coopération économique et commerciale algéro-grecque

Le renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Grèce et l'importance de créer un conseil d'affaires commun ont été au centre des discussions dimanche entre le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Taïeb Kellil, et l'ambassadeur de Grèce à Alger, Vassilios Moutsogolou.

Les entretiens ont porté sur "la coopération économique et commerciale entre les deux pays ainsi que sur les mécanismes à mettre en place pour renforcer cette coopération", indique un communiqué de la CACI. Les deux parties ont également mis en avant la nécessité "d'encourager les hommes d'affaires des deux pays à accroître leurs échanges en termes d'investissement et de partenariat dans divers domaines, notamment le secteur de la PME/PMI", précise-t-on de même source.

M. Kellil a fait part de la disponibilité de la CACI à "contribuer, avec la partie grecque, à redynamiser et renforcer cette coopération dans tous les domaines et particulièrement ceux qui génèrent le transfert de la technologie et du savoir-faire".

Pour sa part, l'ambassadeur grec a souligné l'importance de créer un conseil d'affaires "qui sera un trait d'union" entre les opérateurs économiques des deux pays et de "hisser les relations économiques et commerciales au niveau des relations politiques et d'amitié qui unissent les deux pays", selon la même source.

APS

**LARBA NATH IRATHEN:  
EXPLOSION DE GAZ BUTANE  
DANS UNE MAISON**

**6 membres d'une  
même famille blessés**



K. N. A.

Sept personnes d'une même famille ont été blessées dans l'explosion d'un gaz butane hier dans l'après-midi à Larba Nath Irathen. Selon les services de la Protection civile qui ont intervenu sur les lieux, les personnes touchées présentaient des blessures plus ou moins graves. Deux ont eu des blessures de deuxième degré alors que trois autres présentaient de blessures de troisième degré.

Toujours selon le communiqué de la Protection civile, l'explosion survenue aux environs de 16h, a été causée par le cumul de gaz à l'intérieur de la maison dont les ouvertures étaient hermétiquement closes.

Par ailleurs, il est à rappeler que la semaine dernière, un autre jeune a été retrouvé mort asphyxié par le gaz butane à Fréha. La victime avait été découverte par sa famille dans son local qui servait de bureau tabac.

**M'SILA**  
**Arrestation  
des deux assassins  
présumés  
d'un jeune homme  
de 19 ans**

Mouad B.

Arrestation de deux jeunes répondant aux initiales de S. S. et B. N., âgés respectivement de 23 et 22 ans, accusés d'avoir assassiné en plein centre ville de M'Sila, en fin de semaine, un autre jeune homme de 19 ans.

Selon un communiqué de la cellule de communication de le SW de M'Sila, les premiers éléments de l'enquête et les aveux des deux hommes, la victime a été poignardée de plusieurs coups sur tout le corps, et elle est morte suite à ses blessures à l'hôpital Ezraoui de M'Sila.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila, les deux jeunes ont été placés sous mandat de dépôt pour homicide volontaire.

**Chute mortelle  
d'une jeune fille  
du cinquième étage**

Une jeune fille répondant aux initiales de N. F., âgée de 16 ans a été trouvée morte dimanche soir sur la voie publique, dans le quartier des 126 logements à M'Sila, après avoir fait une chute mortelle du cinquième étage du domicile familial, a indiqué une source locale. Une enquête est en cours. Selon les premiers éléments recueillis, il s'agirait d'un accident. Les causes de cette chute fatale, n'ont pas été jusqu'à maintenant déterminées par les services compétents.

Ils ont tenté de lui apporter les premiers soins et ont appelé les secours. La victime n'a pas pu être réanimée et est décédée sur place.

# ALGER

## Crime odieux pour quelques sous

Ses déclarations sont sûrement fausses, pourtant, le jeune garçon a bel et bien commis le crime qu'il porte sur la conscience

A. Ferrag

Rachid, son paquetage sur l'épaule, débarque à la gare d'Alger, au milieu d'un tas de bonnes gens. C'est un grand garçon blond aux yeux noisette, l'air un peu enfantin, le sourire aux lèvres. Il paraît moins que son âge. Il sifflote en remontant le quai. Il ne viendrait à personne l'idée de se demander à quoi il pense en ce moment. A rien de spécial, bien sûr. Il ne fréquente pas les voyous, il ne boit pas, il ne fume même pas !

En le voyant à l'autre bout du quai, une jeune fille se met à courir dans sa direction, c'est Ahlem 16 ans. Elle n'est ni gracieuse ni jolie. Elle est trop grande, ses grosses nattes brunes soulignent le côté anguleux de son visage et elle porte des lunettes à verre épais, les deux jeunes gens se retrouvent et partent ensemble. Cela fait un an qu'ils se connaissent.

Rachid, policier, est venu passer sa semaine et il compte bien profiter de ses retrouvailles avec sa bien-aimée. Où irait-il sinon ? Ses parents sont divorcés et perpétuellement en voyage. Il ne reçoit de leurs nouvelles que de temps en temps. Les parents d'Ahlem, eux aussi, sont divorcés et comme ni l'un ni l'autre n'ont voulu d'elle, sa tante maternelle l'a prise sous son aile et son mari n'y a vu aucun inconvénient. En somme, ce sont des gens gentils avec lesquels elle s'entend bien. Bref, ils n'ont pas eu tous deux beaucoup de chance en démarquant leur existence, mais ils s'en sont bien sortis et l'avenir semble leur sourire.

Après avoir fait quelques pas, le jeune garçon déclare à sa compagne qu'il a l'intention de fuguer, parti loin de tout et son désir le plus cher est qu'elle l'accompagne.

- Ce n'est pas possible, je n'ai que 16 ans.

- Et alors, tu es déjà une grande fille. Et puis, je t'aime.

- Alors, on y va...

Pourtant, comme elle a toujours eu le sens des choses pratiques, elle ajoute :

- Mais nous n'avons pas d'argent.

- Nous ferons de l'autostop. Nous nous débrouillerons.

Et Rachid va se débrouiller en commettant les crimes les plus ignobles que peut commettre un jeune garçon de son âge. Pendant leur trajet, personne ne fait attention à eux. Et d'ailleurs, pour quelle raison ? C'est un couple comme les autres, et de notre temps, les jeunes ne se cachent plus pour s'aimer. C'est vrai qu'ils sont jeunes, mais ce ne sont plus des enfants. Rachid est plutôt joli garçon, Ahlem est plutôt laide. Ils rient de temps en temps, parfois un peu naîtement. Bref, ils sont comme tout le monde. Sagement assis à l'entrée de l'autoroute, Rachid tend le pouce droit. A ses côtés,



tés, Ahlem fait le même geste. Au bout de quelques minutes, une voiture s'arrête. Le conducteur n'est guère plus âgé qu'eux. Il doit avoir 25 ans, tous deux s'installent à l'avant du camion, à côté du conducteur. Au bout de 30 km, il leur annonce qu'il doit quitter l'autoroute pour se rendre à sa destination et qu'ils doivent donc descendre du véhicule. C'est alors que Rachid sort un revolver de sa poche et ordonne au conducteur de quitter la route. Le conducteur obéit. Il prend une petite route et profitant d'un moment d'inattention, il se jette sur son agresseur, Rachid se dégage et tire. Une seule balle dans la tempe à bout portant. Avec beaucoup de sang-froid, il arrête la voiture en glissant son pied sur le frein, tout en contrôlant le volant. Ils sont au milieu d'un bois. La jeune fille, qui n'a pas poussé un cri, aide son jeune compagnon à se débarrasser du cadavre. Elle n'émet aucune objection, elle ne lui demande pas de quelle manière il compte se débrouiller après ce meurtre qu'il vient de commettre de sang froid sous ses yeux.

Maintenant, ils sont sur une route isolée et il fait presque nuit. Rachid gare le véhicule devant un magasin vide de clients. Le patron, un homme obèse, n'en revient pas. Il n'a visiblement pas l'air de prendre au sérieux ce petit blond, à l'air insignifiant avec ses cheveux blonds coupés court. C'est un gosse ! Son revolver, c'est un jouet de gosse. Il se laisse.

Deux balles partent coup sur coup. En pleine tête toutes les deux. Il s'approche de la caisse et il est interrompu par les cris de la femme du patron qui roule des yeux horrifiés, allant du cadavre de son mari au jeune assassin. Une autre balle et la pauvre femme n'est plus de ce monde. Il prend l'argent de la caisse et s'en va, comme si de rien n'était. Ahlem ne pose pas de question, et pourtant depuis quelques heures, elle est la complice d'un assassin qui vient d'ac-

complir froidement trois meurtres. Qui s'en douterait en voyant passer ce couple gentillet ? Qui se douterait que ce voyage est celui de la mort ? 24 heures plus tard, car ils sont arrêtés uniquement parce que les tuteurs d'Ahlem ont lancé un avis de recherches.

La police n'a pas le moindre soupçon en ce qui concerne les trois mystérieux meurtres, surtout que le jeune garçon a jeté son revolver dans un oued et ils ont depuis quelques heures abandonné le véhicule.

- J'ai des aveux à faire. J'ai tué trois personnes.

Coup de théâtre ! Les policiers et les juges se regardent, regardent le jeune homme. Ils n'y croient pas, bien sûr.

C'est un mythe. Ahlem, comme à son habitude, ne marque aucune réaction particulière. Mais Rachid continue de parler, il cite des détails qui ne peuvent être connus que de l'assassin : les lieux, les heures. On admet avec effroi une vérité inimaginable : ce jeune homme qu'ils ont devant eux, ce blondinet insignifiant est un monstre.

Pourquoi Rachid a-t-il tué de sang froid trois personnes, tends que sa compagne assistait sans émotion à la tuerie ? À cette question, l'un et l'autre n'ont fourni que des réponses dérisoirement banales : pour aller plus vite. On était pressé.

- Il fallait de l'argent à cause de l'essence.

- Ces gens, je ne les connaissais pas.

- Oui, c'était peut-être là l'explication.

Ahlem et Rachid étaient peut-être les représentants extrêmes d'une société déshumanisée dans laquelle ceux qu'on ne connaît pas comptent si peu qu'on peut les tuer sans le moindre remord.

Le mois de novembre 2013, Rachid a été condamné à la prison à vie, Ahlem a été acquittée.

**TIZI OUZOU**  
**L'ancien chef  
de Sûreté  
de daïra de  
Draâ El Mizan  
condamné  
à 5 ans  
de prison ferme**

L'ancien chef de sûreté de la daïra de Draâ El Mizan (42 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou) a été condamné, lundi, par la chambre correctionnelle près la Cour de Tizi Ouzou, à 5 ans de prison ferme, assortie de 100 000 DA d'amende pour «tentative d'abus d'autorité».

Lors du procès qui s'est déroulé la semaine écoulée, le mis en cause a nié les faits retenus contre lui, selon lesquels il aurait réclamé, en juin passé, une somme d'argent à un automobiliste, arrêté dans un barrage de contrôle pour conduite en état d'ivresse. Poursuivi ini-

tialement pour le chef d'inculpation d'«abus d'autorité» l'accusé a bénéficié d'une requalification des faits en «tentative d'abus d'autorité», a annoncé, lundi, le juge de la chambre correctionnelle lors de la lecture du verdict.

Lors du procès, le représentant du ministère public a requis la peine de 6 ans de prison ferme contre le prévenu.

Son avocat, M' Mokrane Aït Larbi, a indiqué à l'APS, qu'il introduira demain mardi, un pourvoi en cassation.

APS

## BORDJ BOU-ARRÉIDI Interpellé en possession d'un taser, il est arrêté en pleine centre-ville

Mouad B.

Contrôlé en début de semaine dans la rue Emir Abdelkader, en plein centre-ville de Bordj Bou-Arréridj, par la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de cette wilaya, l'homme était porteur d'un taser électrique, une arme de 6<sup>e</sup> catégorie.

Le jeune homme répondant aux initiales A.A., âgé de 28 ans a été arrêté et présenté devant le parquet de Bordj Bou-Arréridj qui l'a placé sous mandat de dépôt pour port d'arme prohibée.

## ORAN Un quota de 6.000 logements pour la résorption de l'habitat précaire au Groupement urbain



Un quota de 6.000 logements publics locatifs est consacré pour la résorption de l'habitat précaire (RHP) au niveau du Groupement urbain (GPU) d'Oran, a annoncé dimanche le wali.

M. Abdelghani Zaâlana a, en marge d'une visite d'inspection dans la daïra de Oued Tlélât, fait partie d'un programme totalisant 43.000 unités destinées à la RHP dans la wilaya insistant sur l'importance de relancer les chantiers.

À cet effet, des cellules constituées de cadres de l'OPGI, des daïras et des communes concernées ont été mises en place. Le wali a également indiqué que 1.600 logements sont d'ores et déjà prêts pour la livraison afin d'éradiquer les poches de l'habitat précaire, dont 800 logements à Oued Tlélât, 500 à Hassi Bounif et 300 à El Braya.

M. Zaâlana a inspecté, dans la daïra d'Oued Tlélât, plusieurs chantiers de réalisation de projets d'habitat totalisant 5.100 LPL dont la plupart sont destinés à la RHP.

La daïra de Oued Tlélât, qui compte une population d'environ 60.000 habitants vivant dans quatre communes (Oued Tlélât, Boutafsi, Taïraoui et El Braya), a bénéficié d'un programme de 13.440 unités LPL dans le cadre du quinquennat (2010-2014), en plus du programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya en matière d'habitat.

D'autre part, le wali s'est enquis des projets des secteurs des travaux publics, des ressources en eau, de l'agriculture et de l'éducation. Il a également tenu une réunion avec des représentants de la société civile lors de laquelle il a affirmé que la distribution de logements se fera dans la transparence.

## ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE SÛRETÉ DE LA WILAYA DE BORDJ BOU-ARRÉIDI, LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, M'HAMED BOURALIA «Imprégnier une culture de conduite»

Entretien avec le chef de sûreté de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, le commissaire divisionnaire, M'hamed Bouralia, en marge de la célébration des journées de sensibilisation aux accidents de la circulation au milieu urbain, qui s'est tenue du 10 au 14 du mois en cours à Bordj Bou-Arréridj.

Mouad.B

**DK News :** Quels sont les objectifs que s'assignent ces journées de sensibilisation de la sécurité routière ?

**M'hamed Bouralia :** En effet, nous voulons d'organiser cette semaine nationale de la sécurité routière à Bordj Bou-Arréridj qui est classée troisième à l'échelle nationale avec 567 accidents durant les 9 premiers mois de l'année en cours. Pour nous, il s'agit d'une occasion de passer en revue des statistiques choquantes portant sur le nombre des victimes des accidents de la circulation et des centaines de blessés graves. Vu le nombre de tués qui a atteint des proportions très alarmantes, il est de notre devoir d'attirer l'attention des concernés (conducteurs, cyclistes, piétons...) sur les mesures qu'il faut prendre afin de réduire le nombre des victimes de la guerre des routes. Notons que cette année, cette édition est célébrée sur le thème "Les accidents de circulations, nous en sommes responsables".

**Quelle est à votre avis la principale cause de cette hécatombe ?**

Les statistiques prouvent que la principale cause des accidents de la circulation est le facteur humain. Pas moins de 99,47% des accidents sont causés par l'homme, 0,36% le véhicule et 0,47% par la route et l'environnement. Sur les 567 accidents durant les 9 premiers mois de l'année en cours, 564 sont causés par l'homme.

Et c'est la raison pour laquelle nous mettons l'accent sur le comportement humain quand nous organisons des campagnes de sensibilisation...pour lutter contre les accidents de la route.

**Quelles mesures avez-vous donc prises pour lutter contre ce fléau social ?**

D'abord, et sur le plan national, le gouvernement a élaboré une stratégie qui a été concrétisée et qui porte sur des axes portant sur la législation, l'amélioration des infrastructures routières, les panneaux de signalisation, les interventions... Des actions sont menées dans le cadre d'autres plans de la sécurité routière comme la poursuite des dispositions de la mise en œuvre du nouveau code de la route, l'achèvement de l'étude de proximité du transport dans le monde rural et urbain, la mise en place des radars pour le contrôle de la vitesse, ...

Cependant, le facteur primordial reste le facteur humain. Et c'est la raison pour laquelle nous avons organisé à Bordj



Bou-Arréridj et dans la région un grand nombre de campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires en collaboration avec l'éducation. Notre objectif est de sensibiliser tout le monde et surtout la jeune génération aux dangers irréversibles de la guerre des routes. Nous avons organisé la rencontre précitée avec la participation d'un grand nombre de nos partenaires et des acteurs concernés. C'était pour nous une occasion de jeter quelques lumières sur les statistiques alarmantes et les causes des accidents de la circulation et d'imprégnier une culture de conduite.

**Qu'en est-il au sujet du nombre des accidents de la route à Bordj Bou-Arréridj ?**

Concernant les statistiques provisoires des accidents et victimes de la circulation routière au niveau de cette région, il a été enregistré en 9 premiers mois de l'année en cours : une augmentation de 5% pour atteindre 567 accidents contre 540 en 2012, soit une augmentation de 5%. Le nombre de blessés qui était de 633 en 2012 a atteint les 663 blessés, avec une augmentation de 4,74%. Même son de cloche pour le nombre de décès qui a augmenté de 50%, 6 en 2012 contre 9 en 2013.

**Quelles sont les recommandations à mettre entre toutes les mains pour réduire le nombre d'accidents ?**

Voici une liste de recommandations toutes simples ! Avoir une culture de conduite. Certains conseils paraissent évidents mais pourraient éviter la majorité

des accidents constatés au quotidien par les assureurs, s'ils étaient effectivement suivis :

1. Pas d'alcool au volant.

2. Pas de comportement à risque (et puni par la loi) lorsqu'on conduit : décrocher son téléphone, lire, manger, boire ou fumer au volant.

3. Entretenir régulièrement votre véhicule. Respectez les recommandations d'entretien du constructeur et accordez une attention toute particulière à l'état des pneus de votre véhicule (usure, gonflage...)

4. Ne rentrez pas dans le cercle vicieux de l'agressivité au volant. C'est parfois difficile mais il vaut toujours mieux ignorer l'agressivité des autres conducteurs et s'abstenir de toute surenchère, quelles que soient les circonstances. En cas d'abus manifeste, vous pouvez toujours prévenir la police.

5. Respectez les distances minimales de sécurité, notamment sur autoroute, en utilisant les marquages au sol spécifiquement prévus à cet effet sur la droite de la route.

6. Efforcez-vous de maintenir une vitesse constante, sans ralentissements ou accélérations permanentes. Ceci vous permettra au passage de réduire votre consommation de carburant.

7. Vérifiez vos rétroviseurs avant de prendre la route et gardez-les à l'œil en permanence.

8. Si vous en avez la possibilité, prenez des cours de conduite auprès des centres de formation spécialisés, parfois proposés par votre assureur. Vous serez étonné de découvrir les nombreuses astuces permettant de conduire mieux au quotidien et d'adopter les bons réflexes en cas de comportement inattendu des autres automobilistes.

9. Soyez extrêmement attentifs aux intersections de routes. Les carrefours sont à l'origine d'innombrables accidents au quotidien. A leur approche, regardez à gauche puis à droite, puis à nouveau à votre gauche avant de vous engager.

10. Renseignez-vous systématiquement sur les conditions de circulation et veillez à la bonne visibilité de votre véhicule pour les autres conducteurs. Allumez systématiquement vos feux à la tombée de la nuit et en cas de précipitations. Faites-vous expliquer les rudiments du « comportement de votre véhicule » en circulation afin de vous permettre par exemple d'en reprendre le contrôle en cas de dérapage.

## TINDOUF Création de plus de 3 000 emplois depuis janvier



Quelque 3 071 postes d'emploi ont été créés par le biais des différents dispositifs de l'emploi, depuis le début de l'année, dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'emploi.

Plus de 700 emplois permanents ont été créés dans le cadre du dispositif de l'agence de l'emploi de wilaya, alors que le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle a permis d'offrir 1551 emplois répartis entre les secteurs économique et administratif, a révélé le directeur de l'emploi, M. Djelloul Mekki. L'antenne de wilaya de l'Agence natio-

nale de soutien à l'emploi des jeunes a permis la création de plus de 150 microprojets durant la même période offrant plus de 420 emplois, sachant que cet organisme a permis, depuis sa mise en place en 1999, de monter plus de 1160

microprojets avec un total de 2700 emplois, a ajouté la même source. Le directeur de l'emploi de la wilaya de Tindouf a fait état aussi de la création, par le biais de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de 120 micro-

projets ayant offert quelque 400 emplois au profit de la catégorie d'âge 30-50 ans.

La caisse a permis, depuis sa création, le montage de 270 micro-entreprises ayant généré 830 emplois, a-t-il fait savoir. M. Mekki a révélé que la stratégie du secteur s'appuie sur la collaboration avec l'ensemble de ces organismes créés par l'Etat pour soutenir l'emploi et l'orientation des jeunes vers la création d'entreprises répondant aux besoins de la wilaya, notamment en ce qui concerne le secteur du bâtiment et des travaux publics.

APS

# BRONCHIOLITE

## Quels sont les symptômes ?

Votre bébé est agité, n'arrive plus à avaler son biberon à cause de l'encombrement des bronchioles par des sécrétions qu'il n'arrive pas à évacuer. Comment savoir si votre bébé a attrapé le virus ?

La bronchiolite est une maladie des petites bronches (celles qui amènent l'air tout au fond des poumons) qui est due à un virus répandu et très contagieux (le virus respiratoire syncytial). Ce virus se transmet par la salive, les éternuements, la toux, les objets et les jouets souillés par une personne enroumée et par les mains.

Ainsi, si vous ou quelqu'un de votre entourage est enrhumé, ce rhume peut-être à l'origine d'une bronchiolite chez votre bébé.

Bronchiolite: comment je la reconnaïs ?

Une bronchiolite commence comme un simple rhume avec un nez qui coule, une fièvre peu élevée. Mais petit à petit les symptômes s'aggravent: votre bébé est agité, n'arrive plus à avaler son biberon à cause de l'encombrement des bronchioles par des sécrétions qu'il n'arrive pas à évacuer. Il faut alors prendre rendez-vous chez le médecin, qui prescrit, le plus souvent, des séances de kiné respiratoire.

Afin d'éviter la transmission du virus, quelques gestes et précautions de prévention sont à prendre dans l'entourage de votre bébé.

Le premier de ces gestes, même en ces périodes de fête, est d'imposer à vos invités le lavage des mains obligatoire lorsqu'ils arrivent chez vous ! Le second (qui fera peut-



être faire la grimace à belle-maman) est de leur demander de ne pas faire de bisous à votre gentil bébé. Oui, les jolies joues

rouges de votre nourrisson sont appétissantes mais en cette période de propagation des virus, un simple petit rhume chez

l'adulte peut se transformer en bronchiolite chez le bébé. Et la bise est un vecteur que les virus adorent !

## La prévention de la bronchiolite

Quelques règles d'hygiène peuvent limiter le risque de contamination en période d'épidémie, ou du moins le risque de récidive : lavez-vous les mains avant de toucher votre nourrisson ;

N'embrassez pas votre enfant sur le visage, embrassez-le sur la nuque, ou le corps ;

Si vous êtes enrhumé, il est préférable de porter un masque lorsque vous vous occupez de votre bébé. Faites-en un jeu s'il semble inquiet.

Si possible, ne sortez pas votre bébé de un ou deux mois dans des lieux trop fréquentés et trop confinés, comme les trans-

ports en commun ou les grandes surfaces ; Aérez régulièrement votre logement et évitez de surchauffer les pièces (19 à 20 °C suffisent) ;

Rincez régulièrement le nez du nourrisson en cas de rhume ;

N'échangez pas les tétines ou les petites cuillères d'un bébé avec celles d'un autre ; Ne fumez pas en présence d'un enfant.

Les traitements de la bronchiolite

Il ne peut y avoir d'automedication en cas de bronchiolite chez un nourrisson, sauf pour soulager la fièvre. Seul le médecin peut juger si l'administration d'un médicament est nécessaire en complément

des lavages du nez et de la kinésithérapie respiratoire.

Sans complications, la bronchiolite guérit en sept à dix jours. Le traitement consiste essentiellement à traiter les symptômes : lavage du nez avec du sérum physiologique, kinésithérapie respiratoire pour aider l'enfant à expulser les sécrétions bronchiques par la bouche et, si nécessaire, apport supplémentaire d'oxygène. Un médicament contre la fièvre est prescrit lorsque la température le justifie. Les fluidifiants bronchiques sont contre-indiqués chez les enfants de moins de deux ans. Les anti-inflammatoires de la famille des corti-

coïdes ne semblent pas avoir d'intérêt dans le traitement de la bronchiolite. Les antibiotiques ne sont administrés qu'en cas de surinfection bactérienne. Les médicaments bronchodilatateurs (comme ceux utilisés lors d'une crise d'asthme) sont contre-indiqués, voire dangereux pour le jeune enfant. Les médicaments contre la toux sont à éviter car ils empêchent l'expulsion des sécrétions bronchiques.

L'hospitalisation est nécessaire dans les formes les plus graves. La bronchiolite est néanmoins la principale cause des admissions de nourrissons à l'hôpital en période hivernale.

## 2 fois plus de risques chez les bébés nageurs

**En cette période d'apparition des virus, les bébés nageurs ont un risque de bronchiolite presque doublé par rapport aux autres enfants car le mélange de chlore et d'urine est particulièrement irritant pour leurs poumons. En cette période d'apparition des virus hivernaux, il est important de se rappeler que la pratique des bébés nageurs n'est pas sans risque pour les poumons encore immatures des tout-petits, car elle occasionne un risque accru de bronchiolite, selon une étude de l'université de catholique de Louvain (Belgique).**

Le Pr Alfred Bernard, qui a piloté cette étude, explique : «Les poumons des enfants se développent petit à petit et ne deviennent matures que vers 6-7 ans. L'exposition à la chloramine, qui est produite par le mélange du chlore et de matières organiques (urine...) est donc particulièrement irritante pour les poumons immatures et vulnérables des bébés.»

**Le risque de bronchiolite apparaît proportionnel au temps cumulé, régulièrement passé en piscine avant l'âge de deux ans. «Il y a un effet-dose», a expliqué le professeur. Et, «si l'on écarte les facteurs de risque classique comme fréquenter une crèche ou avoir des antécédents dans la famille d'asthme et d'allergie le risque de bronchiolite est multiplié par quatre pour plus de 20 heures passées en piscine, couverte ou non», dit-il.**

Pour l'instant, les médecins ne peuvent dire si la fréquentation des piscines chlorées peut provoquer l'apparition d'un asthme, quand l'enfant grandit. Mais cette étude, qui a porté sur 430 enfants âgés en moyenne de 5-6 ans, se poursuit.

Lorsqu'il y a une forte odeur de chlore dès l'entrée dans la piscine, mieux vaut vous méfier, cela signifie que la ventilation n'est pas adaptée.

**Renseignez-vous aussi auprès de votre commune car il existe des solutions de substitution au chlore comme le cuivre-argent ou l'ozone et petit à petit, certaines piscines adoptent ces nouveaux systèmes de décontamination, car l'asthme est une maladie professionnelle fréquente chez les maîtres-nageurs. La bronchiolite touche, chaque année entre fin septembre et février, près de 30 % des enfants âgés de moins de deux ans.**

**Le virus se transmet essentiellement par voie aérienne (éternuement, toux), mais aussi par les mains ou les objets souillés par une personne infectée. «Grands et petits, nous sommes tous des porteurs potentiels. Un rhume qui nous paraît tout à fait bénin peut être responsable d'une bronchiolite chez les petits» expliquent les chercheurs de l'Inpes dans leur livret d'information téléchargeable sur leur site.**

## On arrête la kiné ?

Pour soigner la bronchiolite, les massages de kiné respiratoire sont souvent préconisés. Or, ils ne seraient pas si efficaces à l'hôpital... La bronchiolite. Pour beaucoup de parents, elle évoque ces impressionnantes massages réalisés par des kinés pour désencombrer les bronches de bébé. Pourtant, ces massages ne seraient pas si efficaces dans le milieu hospitalier selon une récente étude de PLoS Medicine.

L'enquête a été réalisée par l'équipe du Dr Vincent Gajdos (hôpital Antoine-Béclère, Clamart) sur 496 enfants de moins de 2 ans hospitalisés pour bronchiolite dans sept services parisiens entre octobre 2004 et octobre 2008. La moitié ont bénéficié de trois séances quotidiennes de kinésithérapie respiratoire (accélération du flux expiratoire, toux provoquée), les autres seulement d'aspirations nasales.

Résultat ? La kinésithérapie n'a pas réduit significativement le délai de guérison, ni amélioré d'autres paramètres comme l'admission en soins intensifs.

Le Dr Gajdos explique au Figaro : «Notre étude tord le cou à la prescription systématique et aveugle de la kinésithérapie à l'hôpital. Elle devrait être surtout réservée aux enfants très encombrés, qui pourraient être soulagés par les séances.»

D'autres études seront réalisées pour constater les effets de ces massages de kinésithérapie respiratoire sur des enfants en ambulatoire (hospitalisation de très courte durée).

# Bronchiolite : quand votre bébé doit-il aller chez le kiné ?

L'hiver approche, et avec lui... les épidémies de bronchiolite. Quels sont les gestes à faire, qui faut-il consulter et quand faut-il appeler le kiné ? Nos réponses à toutes vos questions sur la bronchiolite.

### Elle se transforme en asthme ?

Généralement, la bronchiolite est sans lendemain. Toutefois, le risque de développer un asthme est plus fréquent chez les enfants qui ont eu plusieurs bronchiolites. À partir du troisième épisode, si l'asthme est confirmé, on donne un traitement de fond à base de corticoïdes inhalés.

### Quels gestes à faire ?

D'abord nettoyer son nez quatre à six fois par jour avec du sérum physiologique ou à l'aide d'un mouche-bébé. On peut également fractionner ses repas. S'il en fait quatre par jour, réduisez les quantités et nourrissez votre nourrisson en six fois: un estomac trop rempli peut le gêner pour respirer. Couchez-le sur le dos et glissez un coussin sous son matelas pour qu'il soit légèrement surélevé. Aérez sa chambre et évitez, bien sûr, de l'exposer à la fumée de cigarette.

### Qui faut-il consulter ?

Tout dépend de l'âge de l'enfant et de son état. S'il a plus de 1 mois et s'il se nourrit normalement malgré ses difficultés à respirer, voyez votre pédiatre ou votre généraliste. S'il n'a que quelques semaines, mieux vaut vous rendre directement aux urgences. D'autres signes imposent d'aller immédiatement à l'hôpital : le bébé refuse son biberon ou en laisse la moitié, il respire vite avec le ventre, il est fatigué et grognon...

### Y a-t-il des médicaments ?

Puisque la maladie est due à un virus, les antibiotiques ne servent à rien. Et n'utilisez surtout pas de sirop contre la toux : celle-ci permet l'évacuation des sécrétions bronchiques. Des séances de kinésithérapie respiratoire sont généralement prescrites pour l'aider à éliminer les sécrétions gênantes. Quand l'enfant a plus de 6 mois, on peut lui administrer de la Ventoline®, un médicament qui dilate les bronches.

### Quand faut-il aller chez le kiné ?

C'est le médecin qui prescrit les séances : de trois à dix peuvent être nécessaires. Le kiné intervient souvent le jour même de la prescription.



En cas d'épidémie de bronchiolite, les hôpitaux demandent à des kinésithérapeutes libéraux d'assurer des gardes les week-ends et jours fériés.

### Je peux donner de l'homéopathie ?

Le homéopathie est un bon moyen de prévenir une nouvelle crise.

- Sa respiration est sifflante et sa toux spasmodique : Ipecac 9 CH ou 15 CH.
- Il est très encombré : Antimonium tartaricum 9 CH.
- Il est encore gêné après deux séances chez le kiné : Blatta orientalis 15 CH.

Pour chacun de ces médicaments, faites fon-

dre cinq granules dans de l'eau, trois ou quatre fois par jour. Le traitement à base d'Ipecac peut être poursuivi pendant six mois : consultez un médecin homéopathe, il pourra adapter le traitement au terrain spécifique de l'enfant.

### C'est comment la kiné respiratoire ?

Le kinésithérapeute commence par déshabiller l'enfant et par l'examiner. Avec la main, il exerce ensuite des pressions sur son thorax afin de décrocher les sécrétions adhérentes et de les faire remonter.

Cette manœuvre provoque une toux qui fait cracher l'enfant. La séance dure entre un quart d'heure et une demi-heure.

## LES STRATÉGIES SIMPLES POUR L'ÉVITER



En appliquant ces quelques mesures d'hygiène validées par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, le risque pour votre bébé d'attraper une bronchiolite est diminué de deux fois et demie. Alors vite, révisez ces gestes simples car l'épidémie bat son plein en ce moment.

### Les gestes simples pour éviter l'infection

En période d'épidémie de bronchiolite, pensez à :

- Vous laver systématiquement les mains à l'eau et au savon, plusieurs fois par jour pendant 30 secondes, et systématiquement avant de vous occuper de votre bébé.
- N'embracez pas votre bébé sur son visage lorsque vous êtes enrhumée. Une précaution à généraliser à toutes les personnes de votre entourage.
- Astreignez-vous à porter un masque en tissu lorsque vous changez votre bébé, si vous êtes enrhumée.

- N'échangez pas les tétines, sucettes et biberons des différents enfants.

- Evitez autant que possible la fréquentation des lieux publics (transports en commun, grands magasins...) où vous pouvez être en contact avec des personnes enrhumées.

- Limitez le nombre de peluches dans la

chambre de votre bébé : on ne pense pas forcément à les laver alors que le virus y reste présent pendant plusieurs heures.

- Nettoyez ses jouets (et surtout ceux qu'il met à la bouche) avec de l'eau savonneuse et une petite brosse.

- Evitez de fumer chez vous pour respecter les bronches de votre bébé.

- Aérez sa chambre quotidiennement.

Bronchiolite : que faire si bébé l'attrape Si votre bébé attrape la bronchiolite :

- Nettoyez son nez régulièrement avec un spray nasal à l'eau de mer.

- Surveillez sa température et n'hésitez pas à consulter votre médecin si vous voyez qu'il est somnolent, qu'il vomit ou qu'il a la diarrhée.

- Fractionnez ses repas pour éviter les vomissements et épaissez son lait.

- Ne donnez ni sirop antitussif, ni mucolytique : c'est le kinésithérapeute qui évacuera les sécrétions lors des séances de kiné respiratoire prescrites par le médecin.

# L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

**Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire**

## V- La Commune Mixte



La loi du 28 juin 1881 décrétant le Code de l'Indigénat, conféra aux administrateurs des communes mixtes la répression par voie disciplinaire des infractions énumérées par un texte qui restera tristement célèbre dans les annales de la législation répressive élaborée par le colonialisme français.

Parmi ces pouvoirs dont jouissait l'administrateur de la commune mixte, nous pourrions citer l'internement administratif, mesure qui donnait lieu à tous les abus et à tous les prétextes pour l'emprisonnement des paysans qui, ne disposant d'aucune voie de recours, étaient en sus accablés par les témoins à charge qu'étaient les caïds. Le Code de l'Indigénat mérite à lui seul un chapitre spécial pour remettre en surface les mesures abjectes de l'arbitraire et de l'humiliation auxquelles était soumis le peuple algérien, ignoré complètement par les générations de l'indépendance de l'Algérie.

Le droit le plus élémentaire que l'on accorde à un justiciable, c'est, quand il est accusé de délit, de le faire comparaître devant un tribunal légalement constitué. Le Code de l'Indigénat ignore ce principe vieux comme le monde et accorde à l'administrateur des pouvoirs exorbitants. Ce fonctionnaire, dont les prérogatives ne se comptent plus, assume les fonctions de maire des deux communautés - algérienne et française - et se transforme à n'en pas dormir en juge dont les sentences contre les « indigènes » sont sans appel. « L'Administrateur est avant tout le maire de la commune mixte. Longtemps il a été en même temps juge de simple police, non seulement pour les infractions à l'indigénat, mais même pour toutes les contraventions commises par les indigènes ». (E. Larcher et C. Rectenwald - *Traité Élémentaire de Législation Algérienne* - T. II - 1923- pp. 741-742).

Le code de l'Indigénat fut combattu sans répit par tous les courants du Mouvement National mais aussi par quelques parlementaires français de la III<sup>e</sup> République, algériophiles, tel qu'Albin Rozet qui « déposa le 14 janvier 1909 une proposition de loi portant suppression de l'internement administratif ainsi que des pouvoirs disciplinaires des administrateurs. Elle allait faire

beaucoup de bruit en Algérie et orienter toute la discussion sur la politique indigène jusqu'en 1914 ». (Ch. - R. Ageron - *Les Algériens Musulmans et la France* - T. II - 1968- p. 660).

Quant à la suppression pure et simple de la commune mixte, ce vœu figura à toutes les revendications des partis nationalistes algériens. Sans aboutissement, en ce sens que les Cents Seigneurs n'étaient guère disposés à accepter quelque réforme que se soit ou concession d'adoucissement d'un régime qui ne s'accorde pas lui non plus de lois destinées à améliorer les conditions sociales, économiques et politiques de la communauté algérienne.

Les dispositions contenues dans le statut organique de l'Algérie, adopté en 1947 prescrivant expressément la suppression de la commune mixte, sont restées lettres mortes. L'article 53 du statut évoqué stipule en effet que désormais « les collectivités locales algériennes sont : les communes et les départements ; en conséquence, les communes mixtes sont supprimées », et ajouter à l'aliénation suivant : « L'application progressive de cette disposition fera l'objet de décisions de l'Assemblée algérienne ».

Le statu quo persistera. Les colons et les « beni-oui-oui », en « Gannar » et burnous rouge, membres de l'Assemblée Algérienne seront toujours défavorables à la suppression de la commune mixte, arguant, entre autres, que « l'article 53 ne parle nullement du rythme de ces suppressions, encore moins de la nécessité d'accélérer ce rythme ». (déclaration du 2.2.1950 par un élu européen à une session de l'Assemblée Algérienne, cité par Colette et Francis Jeanson dans *L'Algérie Hors-la-loi* - le Seuil - 1955- p.61).

En janvier 1954, une enquête circonstanciée qui englobe un grand nombre d'aspects sur le pays et les institutions coloniales fait ressortir le point de vue des autorités locales. La synthèse de tous les rapports fut élaborée sous l'intitulé « L'Algérie du demi-siècle vue par les autorités locales ». Au chapitre concernant la commune mixte, les administrateurs se présentent sous des visages et, sans renoncer au mépris et au paternau-

lisme maladifs, tentent de faire admettre que leurs administrés - algériens - acceptent leur sort : « On entend souvent dire que les ruraux mènent une vie semblable à celle de nos ancêtres au Moyen-Age. Le paternalisme, voire le despotisme éclairé dont on taxe les communes mixtes ne constituent donc pas pour eux un anachronisme, et ce régime dans lequel ils se trouvent à l'aise leur est encore nécessaire pour secourir leur routine, leur apathie et leur fatalisme ». (*L'Algérie du demi-siècle vue par les autorités locales* - 1954-p.203).

D'autres fonctionnaires font état d'une situation fort complexe d'enclaves et de chevauchements de communes de plein exercice, de communes mixtes, de Djemaâs, de Centres Municipaux, de Sous-Préfectures. Bref, d'une confusion d'une administration locale héfrocile et d'un découpage territorial incohérent et unique peut-être de par le monde. Ce puzzle dénoncé à tous moments par la presse nationaliste, fait l'objet de critiques qui émanent de législateurs français eux-mêmes : « La commune française en Algérie ne constitue pas une unité naturelle. Des localités où vivent côté à côté des européens et des indigènes, dont les intérêts... sont le plus souvent opposés, forment des communes purement artificielles ». (*L'Algérie du demi-siècle vue par les autorités locales* - 1954-p.IV).

Qu'elles soient organisées dans un douar-commune ou dans un centre municipal, qu'elles relèvent des communes de plein exercice ou des communes mixtes, qu'elles dépendent de l'immense bagne des Territoires du Sud, les populations algériennes subissent le même sort, endurent les mêmes humiliations, sombrent dans le dénuement et les privations, sont privées des libertés, les plus élémentaires. Souvent les colonisateurs deviennent eux-mêmes leurs propres témoins à charge dans un procès qui n'est pas prêt d'être clos, du moins par les historiens, engagés d'écrire toute l'histoire sans amputation aucune. Le bilan de désastre social, économique et culturel induit par une présence française plus que centenaire se révèle dans quelques échantillons-témoins. Le cas de Sidi Ali Bounab, en Kabylie,

est des plus significatifs. Laissons les autorités locales françaises d'Algérie nous affranchir sur ce douar, victime d'ailleurs d'une lâche expédition en septembre 1949 dont les principales cibles ne seront autres que des femmes, des enfants et des vieillards.

« La grave affaire de Sidi Ali Bounab, en 1949, montre que ce douar, partagé entre les deux communes de plein exercice de Miraouia et Camp-du-Maréchal, avait été à peu près entièrement abandonné à lui-même, ne connaissant guère de la France que l'impôt et le service militaire... sans compter, bien entendu, le bulletin de vote, que le manque d'instruction rendait inefficace ». (*L'Algérie du demi-siècle vue par les autorités locales* - 1954-p.88).

S'il nous faut commenter la situation du douar Sidi -Ali Bounab, nous nous contenterons tout simplement de généraliser l'aveu du maire de Camp-du-Maréchal aux grands espaces de l'Algérie colonisée.

Le découpage administratif local ne disparaîtra pas. Même si le statut organique de l'Algérie de septembre 1947 annonce la suppression des communes mixtes et des Territoires du Sud. Avec le déclenchement de la guerre de libération nationale, les autorités politiques françaises vont s'agiter.

Pour étouffer le soulèvement, elles lancent des réformes administratives, espérant séduire la population musulmane, privée trop longtemps des droits politiques les élémentaires. Les réformes débutent en 1956. Le décret du 26 juin supprime- ce n'est pas trop tôt, mais c'est trop tard - les communes mixtes . Finie donc l'ancienne terminologie. Il ne s'agit que de la création de 1 450 nouvelles communes qui se substituent aux 78 communes mixtes et aux 333 communes de plein exercice.

Les nouvelles réformes donnent lieu également à la création de 12 départements. D'autres réformes interviendront tout au long de la guerre. Elles portent certains algériens aux postes les plus élevés dans les rouages de l'Etat. Tout ces mirages de la mauvaise foi et de l'hypocrisie n'arrêteront pas la guerre.

A suivre



## EGYPTE : Hosni Moubarak sera jugé pour détournement de fonds publics

L'ancien président égyptien Hosni Moubarak et ses deux fils seront jugés pour une affaire de détournement de fonds publics, ont annoncé dimanche des sources judiciaires.

L'ex-roi est accusé, avec ses deux fils Gamal et Alaa, d'avoir détourné 125 millions de livres égyptiennes (13,5 millions d'euros) du budget des palais présidentiels.

Sur l'enquête judiciaire, quatre autres personnes, également accusées dans cette affaire, ont aidé M. Moubarak et ses deux fils à acquérir des propriétés privées en détournant de l'argent public aux dépens du ministère du Logement.

M. Moubarak comparaît actuellement au Caire, avec son ministre de l'Intérieur Habib

el-Adli et six anciens responsables de son régime, pour "complicité de meurtres" de manifestants lors de la révolte qui l'a renversé en 2011.

Lors d'un premier procès en juin 2012, M. Moubarak, âgé de 85 ans et à la santé vacillante, avait été condamné à la réclusion à perpétuité. Mais il avait ensuite saisi la Cour de cassation, qui a ordonné un nouveau procès.

L'ancien président est également poursuivi avec ses fils pour d'autres affaires de corruption.

## TUNISIE Vers un «consensus probable» sur le futur chef de gouvernement tunisien

**SOUUDAN**  
Un membre de la mission de paix au Darfour tué dans une embuscade

Un membre rwandais de la mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine (UA) au Darfour (Minuad) a été tué dimanche dans une embuscade dans le Nord du Darfour, a annoncé l'ONU lundi. L'embuscade a eu lieu près de Kabkayia, dans le Nord du Darfour, a déclaré le porte-parole des Nations unies, Martin Nesirky. Au moins douze membres de la Minuad, présents dans cette région du Soudan en proie à une recrudescence des violences, ont été tués au cours des cinq derniers mois. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon «a été profondément choqué d'apprendre qu'une nouvelle attaque a été menée aujourd'hui par des assaillants armés non identifiés contre un convoi de la mission conjointe ONU-UA au Darfour», a déclaré M. Nesirky. «Le secrétaire général condamne dans les termes les plus vifs cette attaque contre la Minuad et attend du gouvernement du Soudan une action rapide pour amener les responsables de cette attaque, et des précédentes, contre la Minuad devant la justice», a-t-il ajouté. Une rébellion contre le gouvernement soudanais secoue le Darfour depuis dix ans, et, selon l'ONU, au moins 300 000 personnes ont trouvé la mort dans ce conflit.

Un consensus «probable» sur le futur chef de gouvernement de la Tunisie sera trouvé cette semaine, a indiqué lundi le président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDH), M. Abdessattar Ben Moussa, cité lundi par l'agence officielle TAP, a souligné qu'un consensus sur le futur chef de gouvernement

«sera trouvé cette semaine». Il a déclaré aux médias que le choix «se portera sur une personnalité politique qui serait assistée par une équipe ministérielle formée de compétences économiques».

Selon lui, le futur chef du gouvernement doit se distinguer par «son audace et son impartialité afin qu'il puisse revoir

les nominations décidées sur la base d'appartennances partisanes et de calculs électoraux». Le consensus autour du choix du futur chef de gouvernement est indispensable, a-t-il soutenu. Par ailleurs, Ben Moussa a expliqué que le blocage du dialogue était dû à «une crise de confiance entre les partis politiques».

## LÉGISLATIVES AU MALI: L'UE salue la réussite du scrutin, appelle à la mobilisation pour le deuxième tour

La mission des observateurs de l'Union européenne (UE) a salué lundi la réussite du premier tour des élections législatives de dimanche au Mali, appelant à la mobilisation pour le second tour.

En présentant à Bamako la déclaration préliminaire de l'UE sur ce premier tour, Louis Michel, chef des observateurs européens, a tenu à saluer «la réussite de l'organisation du scrutin, notamment en ce qui concerne les conditions logistiques, matérielles et humaines qui ont présidé aux opérations de vote».

Il a précisé que «la journée du scrutin s'est déroulée paisiblement, en dépit des quelques incidents survenus dans le Nord, d'ampleur limitée, et qui ne sont pas de nature à remettre en cause la sincérité du vote». Face à la faible mobilisation constatée dimanche et

«même si la nature d'une élection présidentielle est différente de celle d'une élection législative», M. Michel a exhorté «tous les acteurs de la vie politique à une mobilisation le 15 décembre», date du second tour. «Dans le contexte particulier du Mali, voter n'est pas seulement un droit, c'est un devoir moral», a-t-il estimé.

La centaine d'observateurs européens qui ont visité 789 bureaux de vote sur 17 983 dans cinq des huit régions du pays, ont évalué positivement les opérations électorales dans 97,6% d'entre eux.

Quelque 6,5 millions d'électeurs étaient appelés à voter pour ces législatives censées parachever le retour à l'ordre constitutionnel, interrompu par le coup d'Etat de mars 2012 qui avait précipité la chute du nord du Mali aux mains de groupes armés liés à Al-Qaida.

## NIGERIA: Cinq personnes tuées dans une attaque dans le centre du pays

Cinq personnes ont été tuées dimanche et des maisons incendiées lors de l'attaque d'un village du centre du Nigeria par un groupe de trois cents hommes armés, a indiqué la police. L'attaque a visé le village de Kuka, dans l'Etat du Plateau.

«Cinq personnes ont été tuées et beaucoup de maisons brûlées», a déclaré une porte-parole de la police de l'Etat, Fecilia Anslem. «Environ

300 assaillants ont attaqué la communauté tôt dimanche matin». Selon un habitant, Abdullahi Ragmin, 200 maisons ont été détruites. Un porte-parole militaire de l'Etat du Plateau a confirmé l'attaque mais a ajouté que les hommes armés avaient été «repoussés» et «le calme est revenu». Les auteurs et la cause de l'attaque n'ont pas été identifiés dans l'immédiat.

Des centaines de personnes ont été tuées ces dernières années dans des violences intercommunautaires, notamment à caractère ethnique et religieux, dans l'Etat du Plateau, situé entre le nord du Nigeria.

Mais le centre du Nigeria a également été touché par des violences provoquées par les éléments du groupe Boko Haram, dont le fief se situe dans le nord-est du pays.

## RDC: 1 500 rebelles pourront intégrer l'armée ou la police

Quelque 1 500 rebelles dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, qui ont déposé les armes, peuvent intégrer l'armée ou la police, a indiqué dimanche une source officielle.

Le ministre de l'Intérieur congolais Richard Muyej Mangez, qui a rencontré ces anciens combattants regroupés à Bweremana - à environ 50 kilomètres de Goma, la capitale provinciale - leur a offert le «choix» d'intégrer «l'armée ou la police», a relaté aux médias Célestin Sibomana, attaché de presse pour la province du Nord-Kivu. «Ceux qui traînent les pieds dans la forêt ont été invités à déposer leurs armes car l'heure est venue de faire la paix», a déclaré M. Sibomana, rapportant les propos du ministre. Au total, quelque 1 500 combattants ont déjà répondu présent à l'appel du chef de l'Etat Joseph Kabila, celui de déposer les armes», a-t-il ajouté. Ces combattants viennent principalement de Masisi et de Rutshuru, territoires du Nord-Kivu, une région riche en ressources naturelles que sedisputent les nombreux groupes armés de la région.

La plupart d'entre eux étaient actifs dans les milices Nyatura et Alliance des patriotes pour un Congolais et souverain (Apcls), qui se sont souvent affrontés, qui sont accusés d'exactions sur des civils et qui avaient auparavant manifesté leur désir d'intégrer l'armée.

Depuis la fin de la rébellion Mouvement du 23 mars (M23), qui a capitulé le 5 novembre après un an et demi de lutte, plusieurs groupes armés ont exprimé leur volonté de déposer les armes - avec ou sans conditions.

Fin octobre, le président Kabila a lancé un ultimatum aux groupes armés de la RDC, les enjoignant d'abandonner la lutte armée ou d'y être contraints par la force. Dans le Rutshuru, des combattants de groupes d'auto-défense avaient refusé d'obtempérer sans contrepartie financière, affirmant qu'ils avaient fait des sacrifices pour soutenir l'armée contre le M23.

## LIBYE

### L'armée libyenne en état d'alerte après de violents affrontements à Benghazi

L'armée libyenne était en état d'alerte lundi à Benghazi après de violents affrontements entre l'armée et un groupe rebelle dans cette ville de l'Est de la Libye, a-t-on annoncé de source sécuritaire.

«Le chef de la chambre commune de sécurité de Benghazi (gouverneur militaire), le colonel Abdallah al-Saiti a décreté l'état d'alerte» et «demandé à tous les soldats de rejoindre leurs unités», a indiqué un responsable de sécurité, cité par l'AFP.

Trois soldats ont été tués et dix autres blessés dans de violents affrontements lundi entre l'armée et un groupe rebelle à Benghazi.

Berceau de la révolution libyenne, l'est de la Libye et Benghazi sont toujours en proie à l'insécurité ponctuée par des attaques et assassinats. Ces affrontements ont eu lieu au lendemain de l'annonce par le ministre libyen de la Défense, Abdullah al-Thani, samedi soir du déploiement de 3 000 soldats dans la capitale Tripoli.

APS

## SYRIE

### Nouvelle réunion préparatoire pour fixer la date de la Conférence de Genève 2

L'émissaire spécial des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi s'est réuni lundi à Genève avec des diplomates américains et russes afin de fixer la date de la conférence internationale sur la paix en Syrie, dite Genève 2.

L'émissaire international Lakhdar Brahimi a retrouvé les vice-ministres des Affaires étrangères russes Guennadi Gatlilov et Mikhaïl Bogdakov et la sous-secrétaire d'Etat américaine Wendy Sherman. Ils n'ont rien dit à la presse à leur arrivée.

Une des questions qui doit être réglée est la question de la forme que pourrait prendre la participation à la conférence de l'Iran, et de l'Arabie Saoudite qui soutient l'opposition.

«Il pourrait y avoir un compromis par lequel l'Iran et l'Arabie Saoudite participent aux réunions en marge de la conférence, mais pas aux discussions en elles-mêmes», a commenté un haut responsable occidental cité par l'AFP.

La conclusion d'un accord dimanche sur le nucléaire iranien, même si officiellement les deux questions ne sont pas liées, pourrait aider à trouver une formule pour associer l'Iran, indique-t-on de source diplomatique occidentale à Genève.

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, qui lancera les invitations, devrait annoncer la date à l'issue de la réunion, ont indiqué dimanche des sources diplomatiques à l'ONU.

La conférence de paix internationale, dite de Genève II, est censée rassembler gouvernement et opposition syriens à une même table de négociations pour mettre fin au conflit qui a fait plus de 120 000 morts en deux ans et demi, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

Elle a été maintes fois reportée. Si gouvernement et opposition ont donné leur accord de principe pour participer à cette réunion, chacun pose des conditions que l'adversaire juge rédhibitoires.

Samedi, M. Brahimi a profité des négociations sur le nucléaire iranien pour s'entretenir rapidement avec le Secrétaire d'Etat américain John Kerry et le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. Il s'est aussi entretenu avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.

Les diplomates «sont parvenus à suffisamment régler leurs différends pour que la conférence puisse être organisée, mais elle n'aura pas lieu en décembre, comme le projetait M. Ban. Elle est désormais fixée à janvier», a déclaré à New York un diplomate de l'ONU cité par l'AFP.

«Elle pourrait être repoussée à janvier», a confirmé un second diplomate onusien.

## ETATSUNIS - AFGHANISTAN

### Washington appelle à la signature rapide de l'accord de sécurité avec l'Afghanistan

## ALGÉRIE - ETATS-UNIS - SAHARA-OCCIDENTAL

### La situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés évoquée par le CNASPS et la Fondation John F. Kennedy

**Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés ont été abordés à New York par le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasps), Mahrez Lamari, et la Fondation John F. Kennedy.**

«L'échange d'informations et d'analyses nous a amenés à souligner que le respect des droits de l'Homme est et demeura le premier pas incontournable de la mise en œuvre du processus d'autodétermination», a indiqué dimanche M. Lamari, à par l'APS, joint par téléphone. Il a tenu à rendre hommage à la Fondation John F. Kennedy pour son appel pressant à la mise en œuvre d'un méca-

nisme onusien de protection des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Le Cnasps a salué, également, cette fondation et les représentants de la société civile américaine pour les actions menées en faveur de la défense du principe du droit à l'autodétermination, car «il appartient aux peuples colonisés de choisir leur avenir», a-t-il souligné. «Ce sentiment et cette position dignes nous ont

poussés à souligner que l'ONU demeure saisie de la question sahraouie en tant que question de décolonisation et sa responsabilité juridique et morale reste engagée jusqu'à la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes qui consacrent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a-t-il insisté.

Une délégation du Cnasps, conduite par son président Mahrez Lamari, est en visite

aux Etats-Unis pour la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort du président Kennedy. Elle rencontrera à New York des représentants américains du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui. Le Cnasps a été invité par la Fondation John F. Kennedy pour participer aux manifestations commémoratives incluses dans ce cadre, ainsi qu'au forum spécial sur les réalisations et le patrimoine du président John



## I PRÉSENCE DES ONG INTERNATIONALES DANS LES CAMPS DES RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

### Au-delà de l'humanitaire, la symbolique politique

La présence des ONG internationales dans les camps des réfugiés sahraouis, qui obéit au souci de venir à la rescousse d'une population en détresse, à travers un soutien matériel et financier, détient surtout une forte symbolique politique que les activistes de ces organisations signent inexorablement.

Depuis de longues décennies, les Organisations non gouvernementales (ONG) font partie du décor des camps des réfugiés sahraouis à Tindouf (sud-ouest algérien) et activent sur plusieurs fronts, notamment celui de l'aide humanitaire, de l'éducation et de la formation pour divers métiers.

Se fondant avec la population, les membres de ces ONG prennent le temps de la connaître et de discuter avec elle, de sonder ses attentes et besoins.

Les liens tissés au fil de leur «fusion» dans le tissu social sahraoui ont fini par créer de forts liens humains entre les deux communautés unies avant tout par le langage du «coeur» et par la noble cause qui consiste à secourir autrui.

Rencontrée à Hassi Rabouni (environ 15 km de Tindouf), la représentante de l'ONG internationale «Mundubat Foundation», Barbara Magdalino, est une espagnole bien connue et appréciée des Sahraouis: elle fréquente les camps depuis 2006 et y a vécu pendant 5 ans de manière permanente et régulièrement pour continuer sa mission consistant à fournir l'aide alimentaire aux écoliers sahraouis.

Sa longue présence dans les camps lui a permis d'apprendre les rudiments de l'arabe qui lui permet d'appréhender les personnes ne pratiquant pas l'espagnol, un atout qui la fait davantage rapprocher des gens.

L'action de son ONG, explique-t-elle, est complémentaire de celles du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), du Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres ONG internationales qui assistent les réfugiés via de multiples projets.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry, a appelé dimanche à la signature rapide de l'accord de sécurité bilatéral avec l'Afghanistan après que la Loya Jirga (grande assemblée traditionnelle afghane) eut approuvé le traité de sécurité entre les deux pays. La Loya Jirga avait approuvé le traité de sécurité avec les Etats-Unis, permettant à jusqu'à 15 000 soldats

Magdalino déplore que les retombées de la crise économique dans son pays limitent le champ d'intervention de l'ONG espagnole dans les camps, et fait état, à ce propos, d'une réduction conséquente des subventions de «Mundubat Foundation» depuis quelques années: de 1,5 million d'Euros fournis en 2008, les fonds sont passés à 200 000 Euros en 2013.

Mais la crise économique en Europe n'est pas la seule responsable de cet état de fait, observe-t-elle amèrement: le soutien politique qui exprime «sans ambages» la fondation espagnole à l'égard de la cause sahraouie lui vaut le «refus» de certains gouvernements et ONG étrangers de soutenir financièrement ses actions.

«Nous sommes conscients de cela, mais nous sommes déterminés à ce que notre engagement soit également politique qu'à ce que cela signifie des subsides en moins. Lorsque nous sommes venus ici pour la première fois, notre objectif était d'apporter notre soutien politique aux Sahraouis et ensuite nous avons voulu être efficaces autrement par des actions ciblées», explique cette militante de la cause sahraouie.

**Mme Colette Blais: J'ai honte de la position de la France**

Grâce à une présence remontant à 21 ans d'*«Enfants réfugiés du Monde»*, (antenne du pays de la Loire-Bretagne), les camps des réfugiés sahraouis ont été dotés d'une école de formation des sages-femmes, d'infirmières et, depuis peu, de puéricultrices.

Le financement de ces formations est assuré par le HCR, les Conseils régional et général de la Loire Atlantique, indique la représentante de l'ONG, Mme Colette Blais, qui active sur le terrain depuis 14 ans.

Elle se réjouit de ce que le budget habituel n'ait pas pâti de la crise économique en Europe. La soixantaine bien entamée, elle met à profit sa retraite pour

être plus «efficace» dans les camps des réfugiés.

Se faisant, elle a surtout le sentiment de s'inscrire à contresens de l'engagement «aveugle» de son gouvernement aux côtés du Maroc, lequel lui procure, malgré elle, un sentiment de «culpabilité».

«J'ai vraiment honte de la position de la France. Notre présence ici est extrêmement complexe, nous sommes souvent interpellés par les Sahraouis qui nous disent +comment le pays des droits de l'Homme peut-il être aussi sourd à notre cause et à nos aspirations à la liberté?+ martèle-t-elle, non sans une pointe de dépit.

La française engagée pour l'indépendance des Sahraouis s'indigne ainsi de la position des dirigeants de son pays, y compris celle des socialistes qui «tournent casaque» dès qu'ils sont au pouvoir: «Lorsqu'ils sont dans l'opposition, ils laissent entendre qu'ils sont favorables à la cause sahraouie mais une fois élus, ils s'alignent sur la position de la droite», argumente-t-elle avant de déplorer l'«omerta» politique et médiatique qui entoure cette question.

Mme Colette Blais se souvient ainsi de l'*«indifférence»* affichée par les médias français lorsque, elle et d'autres collègues, ont voulu sensibiliser l'opinion publique de son pays sur la nécessité de secourir les populations sahraouies à la suite des inondations qui ont eu lieu en 2006 dans les camps des réfugiés.

Si l'on devait répertorier les domaines d'intervention des ONG étrangères dans les camps des réfugiés sahraouis, la liste serait bien exhaustive. Néanmoins, une chose est sûre: la population qui bénéficie de ce soutien multiforme n'en éprouve que «gratitude» et surtout «réconfort». «Nous nous sentons moins seuls et surtout moralement et symboliquement soutenus dans notre combat pour le recouvrement de notre indépendance et dignité», nous assure-t-on souvent.

échéance de l'Accord de sécurité bilatérale (BSA) et la mise en motion d'un accord qui jettera une base solide pour nos deux pays afin de continuer à travailler ensemble vers un avenir plus sûr et plus prospère pour l'Afghanistan», a-t-il ajouté.

L'accord prévoit que les forces restantes soient stationnées en Afghanistan jusqu'en 2024, afin de former et assister

les forces afghanes et de mener des missions antiterroristes. Il accorde également aux Etats-Unis la compétence pour le jugement des troupes américaines en Afghanistan.

«L'Afghanistan reprend légitimement les rênes dans le maintien de la paix et la sécurité sur son territoire», a indiqué le secrétaire d'Etat, soulignant

APS

# NUCLÉAIRE IRANIEN

## L'Espagne se félicite de l'accord sur le programme nucléaire iranien

L'Espagne s'est félicitée de l'accord sur le programme nucléaire iranien conclu à Genève entre l'Iran et les puissances mondiales, dans la nuit du samedi à dimanche.

L'accord conclu à Genève par l'Union européenne, la Chine, les Etats-Unis, la Russie et l'Iran représente «une avancée importante vers la normalisation des relations de la Communauté internationale avec l'Iran, et vers la conclusion d'un accord général qui favorisera la stabilité et la sécurité dans la région», souligne dimanche un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères et de la coopération.

«L'Espagne félicite les interlocuteurs de toutes les parties impliquées et souligne le rôle déployé par le Haut représentant de l'UE, Catherine Ashton, et de l'équipe du service européen de l'Action extérieure dans la conclusion de cet accord préliminaire qui doit être complété maintenant par d'autres accords plus détaillés», ajoute le ministère espagnol, soulignant «l'engagement et le courage du président iranien nouvellement élu, Hassan Rohani».

Le gouvernement espagnol espère voir «dans les prochaines semaines mis en œuvre les différents éléments de cet accord ce qui exige une détermination de la part des parties» et que «des avancées se réalisent vers un accord définitif», conclut le communiqué.

A l'issue d'après négociations internationales à Genève, Téhéran et les pays négociateurs ont conclu cet accord préliminaire qui a pour objectif de permettre de rétablir progressivement la confiance entre Téhéran et les grandes puissances après des décennies de tensions.

## Qatar et Bahreïn se félicitent de l'accord sur le nucléaire iranien

Le Qatar et Bahreïn se sont félicités de l'accord conclu entre l'Iran et les grandes puissances sur le programme nucléaire de Téhéran, espérant qu'il marque une importante étape sur la voie de la stabilité régionale. Dans un communiqué dimanche soir à Doha, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères s'est «félicité de l'accord» conclu dimanche à Genève entre les grandes puissances et l'Iran et qui, a-t-il dit, «marque une importante étape sur la voie de la paix et de la stabilité dans la région» du Golfe. Le porte-parole a appelé à «faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires». A Manama, le gouvernement bahreïni a salué l'accord de Genève, indiquant que «les solutions diplomatiques sont le meilleur moyen pour garantir la stabilité (...) et faire de la région du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires, dans un communiqué publié par l'agence officielle Bna.

Après cinq jours de négociations, les puissances occidentales et l'Iran ont annoncé un accord au terme duquel l'Iran acceptera de limiter son programme nucléaire en échange d'un allègement des sanctions économiques, ouvrant une nouvelle période de pourparlers sur le fond pendant six mois. Le ministre bahreïni des Affaires étrangères, cheikh Khaled Ben Ahmed Al-Khalifa, a estimé que l'accord de Genève était de nature à «désamorcer une crise imminente» autour du programme nucléaire iranien. Il a émis l'espoir que l'accord «éloigne le risque d'une prolifération des armes de destruction massive et mette fin aux craintes de la possession de telles armes par l'Iran ou par un quelconque autre Etat de la région». Le ministre s'est exprimé lors d'une conférence de presse dimanche avec son homologue turc Ahmet Davutoglu, en visite à Manama dans le cadre d'une tournée qui l'avait conduit auparavant au Koweït. «Nous voulons avoir avec l'Iran de bonnes relations, fondées sur le bon voisinage et le respect de la souveraineté des Etats», a encore dit le chef de la diplomatie bahreïni. Les Emirats arabes unis ont été le premier pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) à se féliciter dimanche de l'accord de Genève. L'Arabie Saoudite ne s'est pas encore prononcée sur cet accord, tout comme Oman, pays qui avait accueilli une partie de «négociations secrètes» avant sa conclusion.

APS

**Le chef de la diplomatie française**  
Laurent Fabius a indiqué que l'Union européenne lèvera ses premières sanctions imposées à l'Iran en décembre prochain.



## Les premières levées de sanctions européennes imposées à l'Iran en décembre

L'allègement des sanctions va commencer au mois de décembre, a déclaré le ministre à la radio Europe 1. Une réunion de l'UE au niveau des ministres des Affaires étrangères est «prévue dans quelques semaines», a-t-il dit. Cette levée des sanctions sera «limitée, ciblée et réversible», a-t-il ajouté, sans préciser les domaines concernés. «C'est la même chose du côté américain», a rappelé Laurent Fabius.

A propos de la possibilité accordée pour la première fois à l'Iran d'enrichir de l'uranium, alors que toutes les résolutions de l'ONU depuis dix ans demandaient à

Téhéran la suspension de ce processus, Laurent Fabius a souligné qu'il serait à l'avenir étroitement encadré.

«Ce qui est garanti de part et d'autre, c'est un programme d'enrichissement, ce n'est pas la même chose qu'un droit d'enrichissement, dans des termes qui sont mutuellement convenus. Ca peut dire qu'il (l'Iran) ne peut pas faire tout et n'importe quoi, il ya des limites précises», a-t-il expliqué.

Aux termes de l'accord conclu ce week-end à Genève entre l'Iran et les six puissances chargées du dossier nucléaire (Etats-Unis, Russie, Chine, France, R

Grande-Bretagne et Allemagne), Téhéran ne pourra plus enrichir de l'uranium au-delà de 3,5% ou 5%. Son stock d'uranium enrichi à 20% sera aussi neutralisé. L'enrichissement à 90% permet de constituer une bombe nucléaire. Téhéran revendique un droit à enrichir de l'uranium pour un usage civil.

Le pays ne dispose toutefois que d'une seule centrale, Bouchehr. Selon les experts, il est nécessaire d'avoir 50 000 centrifugeuses enrichissant de l'uranium à 3,5% pour alimenter une centrale. L'Iran en possède aujourd'hui 19 000.

## Le Canada maintient ses sanctions contre l'Iran en dépit de l'accord intérimaire

Le Canada a annoncé le maintien de ses sanctions contre l'Iran en attendant un accord définitif et en dépit de l'accord intérimaire sur le programme nucléaire de Téhéran conclu à Genève, rapportent lundi des médias.

«Le Canada maintiendra ses sanctions sévères entièrement en vigueur» contre Téhéran, en attendant que le groupe des six grandes puissances (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne) et l'Iran signe un accord définitif, a déclaré dimanche le chef de diplomatie canadienne, John Baird, dans un communiqué. M. Baird a ainsi estimé

que «l'imposition de sanctions efficaces» a mené le pouvoir iranien «à adopter une position plus modérée et à ouvrir la porte aux négociations» permettant cet accord intérimaire, qui doit mettre fin à plus de dix ans de crise. Dans le cadre de l'accord, conclu dans la nuit de samedi à dimanche à Genève, il est prévu que les sanctions soient assouplies sur certains secteurs par les Etats-Unis et l'Union européenne mais toutes les sanctions commerciales et financières américaines comme les sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU restent effectives. Le Canada avait durci ses sanctions

contre l'Iran au printemps dernier en interdisant toutes les exportations vers ce pays et toutes les importations depuis l'Iran à l'exception des aides à caractère humanitaire.

Il avait également élargi son gel des avoirs à plus de responsables et d'organisations. Au total ce sont 78 personnes et 508 organisations dont les avoirs sont gelés par le Canada.

Pour le ministre canadien des affaires étrangères, «si l'Iran possède l'arme nucléaire» alors cela «amènerait d'autres Etats à prendre leurs propres mesures de dissuasion nucléaire au sein d'une région déjà instable».

## Un pas important sur la voie de la paix au Moyen-Orient

La ministre italienne des Affaires étrangères, Mme Emma Bonino, s'est félicitée de l'accord intérimaire scellé à Genève, dans la nuit du samedi à dimanche, avec l'Iran sur son programme nucléaire le qualifiant de «pas important sur la voie de la paix au Moyen-Orient».

«Je suis très heureuse que les négociations de Genève ont finalement débouché sur un accord entre les 5+1 et les autorités iraniennes», a souligné, dimanche, Mme Bonino dans un communiqué publié sur le site de son département. «C'est un premier pas essentiel vers le rétablissement d'un climat de confiance indispensable pour rassurer la communauté internationale sur le programme nucléaire iranien», a-t-elle ajouté. «Nous avons as-



sisté par le passé à de nombreux faux départs et, dès lors, la prudence est toujours de mise», a-t-elle estimé, faisant observer que «nous nous sommes qu'au début d'un processus de négociations avec nombre de points inconnus, mais au cas où il sera porté à terme, comme on le souhaite, il pourrait déboucher sur de nouvelles perspectives de paix dans la région du Moyen-Orient». Elle a formé l'espérance que la reprise des négociations avec Téhéran «puisse avoir un impact positif sur la convocation de la conférence de Genève 2 pour mettre fin au conflit en Syrie et, surtout, pour ouvrir dans les plus brefs délais la voie aux aides humanitaires au profit des populations de ce pays en proie à une guerre interne qui dure plus de 2 ans». «Je vais à Genève avec la détermination de conclure un accord. Je crois qu'il est possible d'y parvenir au terme de ce round», avait déclaré, à Rome, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, la veille de son départ à Genève.

## L'AIEA salue l'accord sur le programme nucléaire iranien

L'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) a salué dimanche l'accord conclu entre le groupe P5+1 et l'Iran, le considérant comme un «autre important pas en avant».

L'accord conclu entre l'Iran et le groupe P5+1, à savoir les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), plus l'Allemagne, sur un plan d'action commun à réaliser dans les six mois à venir est un autre pas en avant, suite à l'accord parvenu entre l'Aiea et l'Iran le 11 novembre à Téhéran, a déclaré dans un communiqué le directeur général de l'Aiea,

Yukiya Amano.

«L'Aiea sera prête à remplir son rôle dans la vérification de l'application des mesures liées au nucléaire», a précisé M. Amano.

Le 11 novembre, l'Iran et l'Aiea ont signé un document de coopération en vertu duquel les inspecteurs de l'Aiea auront l'accès à davantage d'installations nucléaires iraniennes dans le cadre des inspections.

## Programme du lundi 25 novembre 2013

**TF1**

06h45 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping  
09h20 Météo  
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité  
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité  
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h50 Météo  
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour  
14h55 Téléfilm de suspense Le prix d'une vie  
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
18h20 Jeu Une famille en or  
19h05 Jeu Le juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes  
20h37 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h50 Série policière Mentalist 77 Inédit  
21h40 Série policière Mentalist 77  
22h35 Série policière Mentalist 77  
23h30 Magazine de société Appels d'urgence

**2**

08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
09h35 Amour, gloire et beauté  
10h00 Magazine de société C'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Série humoristique Vestiaires  
13h50 Météo 2  
13h54 Magazine du consommateur Consomag  
13h55 Magazine politique Expression directe  
14h05 Magazine de société Toute une histoire  
15h45 Comment ça va bien !  
16h55 Dans la peau d'un chef  
17h45 Multisports Côté Match  
17h50 Talk show Jusqu'ici tout va bien  
18h50 Jeu N'oubliez pas les paroles  
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles  
19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 Magazine de services Histoire d'un rêve  
20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand  
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h44 Météo 2  
20h45 Comédie La première étoile 77  
22h15 Magazine culturel Réflexions  
22h20 Société Profession, mère de cœur 77  
23h10 Santé Voyage au cœur de l'alcool(isme) 77

**3**

07h57 Dessin animé Les Dalton  
08h11 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis  
08h40 Dessin animé Oggy et les cafards  
08h45 Des histoires et des vies (1ère partie)  
09h45 Des histoires et des vies (2e partie)  
10h35 Edition de l'outre-mer  
10h45 Magazine du consommateur Consol-

mag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h45 Loterie Keno  
13h55 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Débat Questions au gouvernement  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Slam  
18h00 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Téléfilm politique La rupture 777 Inédit  
22h20 Météo  
22h22 Magazine culturel Parlons passion  
22h25 Grand Soir 3  
23h20 Magazine du cinéma Les sorties de la semaine  
23h25 Magazine culturel Réflexions  
23h30 Film documentaire L'amour fou 777  
**CANAL+**  
07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
08h05 La météo  
08h10 Divertissement Zapping  
08h15 Série d'animation Les Simpson  
08h35 Comédie dramatique Les géants 777  
09h55 Divertissement-humour Les Guignols : l'intégrale  
10h40 Drame Augustine 77  
10h40 Drame Augustine 77  
12h15 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Série judiciaire Scandal 77  
14h40 Série judiciaire Scandal 77  
15h20 Magazine du multimédia L'oeil de Links  
15h25 Magazine d'information Spécial investigation  
16h25 Film d'action Expendables 2 : unité spéciale 7  
18h00 Divertissement Zapping  
18h10 Divertissement Le Before du grand journal  
18h45 Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
20h55 Comédie Rue Mandar 77  
22h28 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant  
22h30 Drame J'enrage de son absence 77  
**M6**  
07h35 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire  
08h05 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h07 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h10 Série d'animation Martine  
08h45 Météo  
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 Jeu Les reines du shopping  
10h55 Série humoristique Drop Dead Diva 777  
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 777  
12h40 Météo  
12h45 Le 12:45  
13h05 Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Le cœur n'oublie pas  
15h45 Série policière Body of Proof 7  
16h30 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19:45  
19h45 Le 19:45  
20h05 Scènes de ménages  
20h50 Divertissement La France a un incroyable talent Inédit  
23h10 Divertissement La France a un incroyable talent, ça continue

## La sélection

**TF1****20h50****Mentalist****Résumé**

Quand Lorelei se met à enquêter sur le rôle de John Le Rouge dans la mort de sa soeur, Jane se décide enfin à avouer à Lisbon qu'il l'a aidée à sortir de prison. D'abord en colère, Lisbon accepte malgré tout de continuer à travailler avec lui, à condition qu'il lui dise toute la vérité sur Lorelei. Ensemble, ils doivent enquêter sur l'assassinat de la responsable d'un abri pour femmes battues. Jane s'interroge sur les activités de la victime et la soupçonne d'être impliquée, d'une façon ou d'une autre, dans le meurtre de la soeur de Lorelei. Lorelei, elle, pourrait bien avoir joué un rôle dans le crime...

**20h45****La première étoile****Résumé**

Jean-Gabriel est un sympathique père de famille. Mais Suzy, son épouse, s'agace de le voir se satisfaire d'un quotidien médiocre. Vivant de boulots à la petite semaine, Jean-Gabriel est incapable d'imager le moindre projet d'avenir. Tout juste parvient-il à planifier ses après-midi au bar du coin. Un soir, il jure un peu vite que, cette année, toute la famille ira en vacances au ski. Fous de joie, les enfants sautent au cou de leur père. Mais Suzy n'est pas dupe. Pourtant, elle avertit Jean-Gabriel : s'il n'honore pas sa promesse, elle le quitte. Sans le sou, Jean-Gabriel va devoir faire preuve d'imagination pour offrir à sa famille des vacances de rêve. Les choses se compliquent lorsqu'il réalise qu'il lui faudra également emmener sa mère avec eux...

**3****20h45****La rupture****Résumé**

Le 2 avril 1974, Georges Pompidou, alors président de la République, meurt brutalement. La droite est prise de court : qui va lui succéder ? Les manœuvres politiques sont lancées et se concluent par l'élection, le 19 mai, de Valéry Giscard d'Estaing. Il doit sa victoire au soutien de Jacques Chirac, héritier des gaullistes. Cela permet à ce dernier d'être nommé Premier ministre. Le Président à 48 ans, le Premier ministre 42. Une nouvelle génération arrive au pouvoir. Rapidement, l'alliance entre les deux hommes se fissure. Trop de choses les opposent : le tempérament, les goûts, les convictions, les stratégies. Bientôt, la lutte politique reprend...

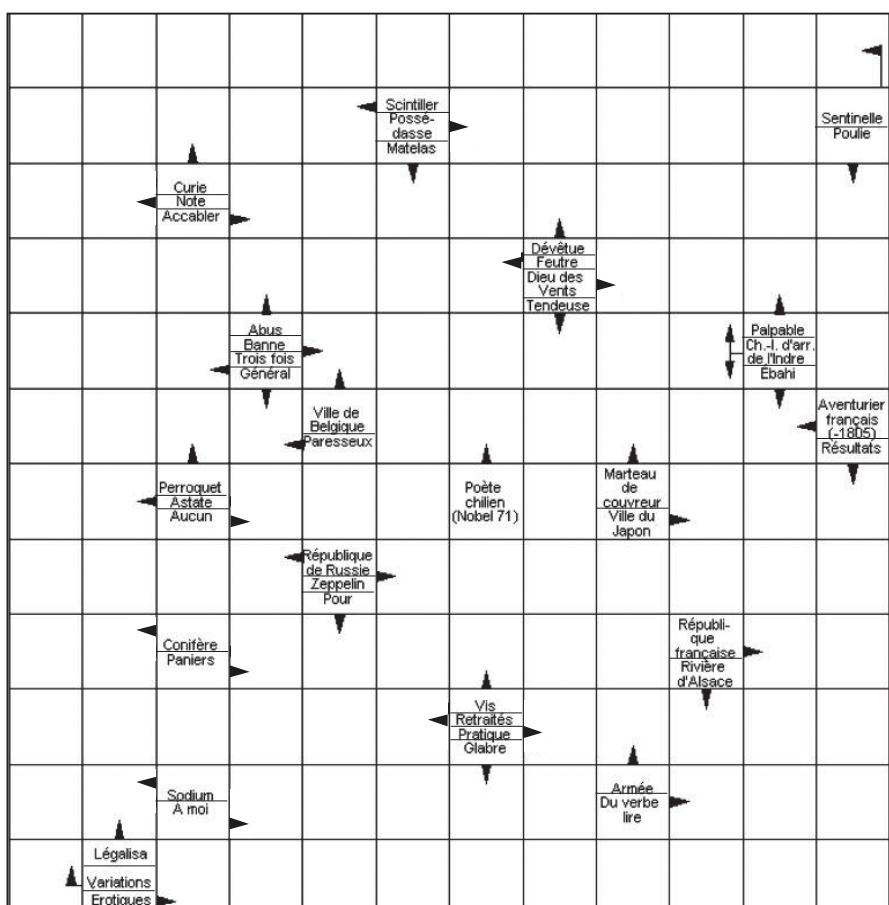
**CANAL+****20h55****Rue Mandar****Résumé**

Après le décès de leur mère, Charles, Rosemonde et Emma se retrouvent autour du corps dans l'appartement familial que la défunte occupait rue Mandar, dans le 11e arrondissement de Paris. Pour cette fratrie, mal à l'aise lorsqu'il s'agit d'exprimer ses sentiments filiaux, le moment des funérailles est difficile à surmonter. Les chamailleries habituelles reprennent le dessus. Rosemonde, la fille du milieu, psychanalyste, très affectée par ce deuil, voudrait faire du lieu de son enfance un espace dédié aux souvenirs. Mais l'appartement doit être vendu avant une probable mise en vente. Emma, la petite dernière, traductrice, installe sa bohème et sa solitude chez son frère Charles, qui supporte mal cette promiscuité...

**M6****20h50****La France a un incroyable talent****Résumé**

Pour faire la différence lors de cette ultime étape avant la grande finale, les candidats en corne en lice proposent un numéro inédit, en direct, face au jury et au public. Désormais, les votes des téléspectateurs sont ouverts après chaque passage et donneront les noms des deux artistes propulsés en finale. Le choix du jury permettra de compléter l'affiche, avec deux autres candidats sélectionnés à l'unanimité par Dave, Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Andrée Deissenberg. Le titre d'Incroyable Talent n'est plus très loin et les participants le savent. Qui succédera aux Die Mobilés, grands gagnants de l'édition 2012 ?

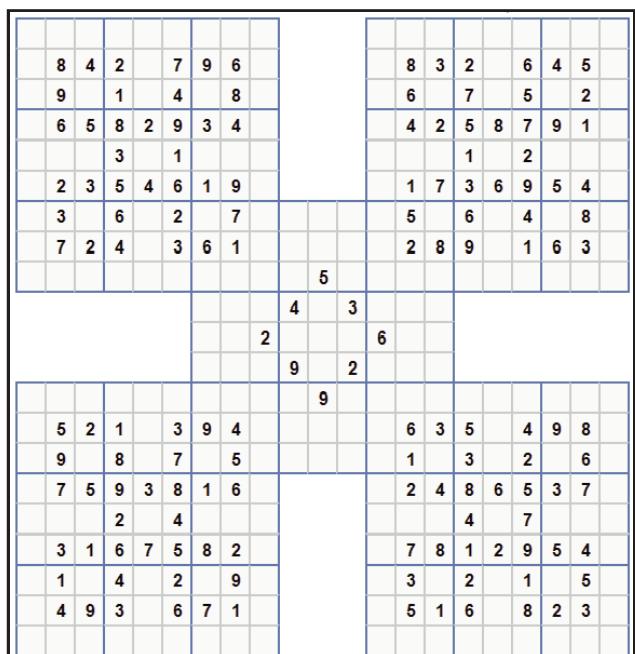
## Mots fléchés n°436



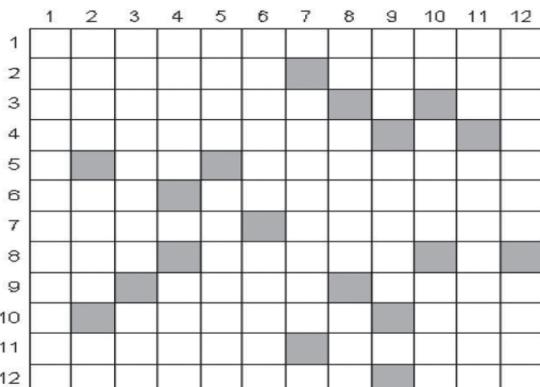
## Samouraï-sudoku n°436

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°436



## Horizontalement:

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. A fait du tort à qqn - Chanceuse
7. Nom de deux pharaons de la XIX<sup>e</sup> dynastie - Chute de la paupière supérieure
8. Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté
9. Négation - Civière - Panorama
10. Travailleur dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
11. Engendre qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

## Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb b par lixiviation
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercession auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasser une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

## Proverbes

Respecte-moi et je ferai tout pour toi : Se dit du fait d'abandonner une besogne sous prétexte que c'est impossible.

## Proverbe algérien

Si ce n'est pas l'index, a dit le chacal, je passerai au milieu d'un souk.

## Proverbe berbère

Ce que tu ne veux pas laisser savoir à ton ennemi, ne le dis pas à ton ami.

## Proverbe arabe

Le chien aboie, la caravane passe

## Proverbe français

## C'est arrivé un 26 Novembre

1986 : un missile iranien frappe Bagdad et quarante-huit civils sont tués.

1987 : près de Bulawayo, au Zimbabwe, des rebelles tuent seize blancs.

1988 : départ de Soyouz TM-7 vers la station Mir. Parmi les trois cosmonautes, le Français Jean-Loup Chrétien.

1989 : Ahmed Abdallah, président des Comores, est assassiné par des mercenaires français de Bob Denard et du sud-africains.

1990 : à Singapour, démission du premier ministre Lee Kuan Yew, en poste depuis 1959.

1996 : mémorandum d'accord entre la Russie et la France sur les « emprunts russes ».

1999 : à Zagreb, un tribunal déclare l'incapacité du président croate Franjo Tuđman pour cause de maladie.

2000 : dix-neuf jours après les élections américaines, George W. Bush est proclamé officiellement vainqueur de la présidentielle en Floride avec 537 voix d'avance sur Al Gore; mais une fois encore, ces résultats jugés incomplets et inexacts côté démocrate, sont suspendus.

2005 : tremblement de terre dans la province du Jiangxi en Chine, de magnitude 5,7, quinze morts et plus de quatre-cents blessés.

2008 : série de dix attentats terroristes à Bombay (Inde).

## CHAMPIONNAT DE BASKET-BALL SUPER-DIVISION (A) Mise à jour du calendrier

Le rencontre NA Hussein-Dey-CS

Constantine comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat de Super-Division de basket-ball niveau A, sera disputée mardi à Constantine. Cette rencontre, disputée initialement le 15 novembre (9<sup>e</sup> journée) à Alger, avait été interrompue à la mi-temps à cause de l'infiltration des eaux pluviales dans la salle OMS du Caroubier. Par ailleurs, la 11<sup>e</sup> journée de la Super-Division (A) est prévue vendredi prochain.

**Mise à jour du calendrier (mardi à 14h00):**

**A Constantine**

NA Hussein-Dey - CS Constantine

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	19	10
2. CS Constantine	16	9
- CRB Dar Beida	16	9
- IRB Arréridj	16	10
5. US Sétif	14	9
6. WA Boufarik	13	10
7. NA Hussein-Dey	12	9
- NB Staoueli	12	10
- USM Blida	12	10
10. O. Batna	11	8

## 45E CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE/MARATHON

### L'Algérie s'adjuge la 3<sup>e</sup> place par équipes

La sélection algérienne militaire de marathon s'est adjugée la 3<sup>e</sup> place par équipes lors du 45<sup>e</sup> championnat du monde du Conseil international du sport militaire (Cism) organisé du 19 au 24 novembre à Paramaribo (Suriname), a-t-on appris lundi auprès du service communication du ministère de la Défense nationale. L'équipe algérienne qui a pris part à ce rendez-vous regroupant 16 équipes de différents continents, a réussi à monter sur le podium, «confirmant ainsi son statut sur le plan arabe, africain et mondial», a indiqué la même source.

## FOOTBALL/COMPÉTITION INTER-CLUBS

### Délai jusqu'au 30 novembre pour l'engagement des clubs

La Confédération africaine de football (CAF) a fixé au 30 novembre prochain le dernier délai pour les fédérations nationales pour faire parvenir les dossiers d'engagements de leurs clubs qualifiés pour la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, saison 2014, a indiqué la CAF. 12 pays dont l'Algérie sont éligibles pour engager deux clubs dans chacune des compétitions.

Outre l'Algérie, les 11 autres pays sont : Tunisie, Egypte, Nigeria, Soudan, Maroc, RD Congo, Mali, Congo, Angola, Cameroun, Ghana. L'ES Sétif et le CS Constantine

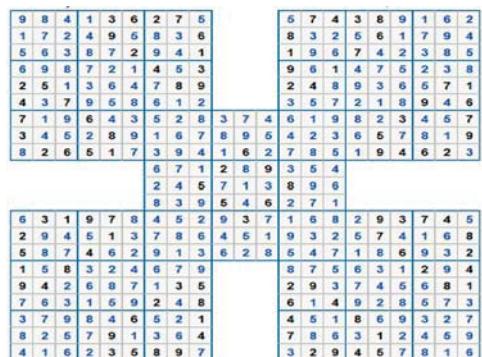
tente ont confirmé leur participation respectivement à la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la Confédération. En revanche, l'USM El Harrach et l'US-Malgr devenraient faire l'impasse sur la compétition africaine.

Toutes les autres 42 associations membres affiliées à la CAF engagent une équipe pour la Ligue des champions et une équipe pour la Coupe de la Confédération. Le dossier d'engagement est constitué d'une demande d'engagement, par courrier, fax ou e-mail au plus tard le 30 novembre, et du paiement d'une somme

de 300\$ US. Quant à l'enregistrement des joueurs, le délai court jusqu'au 31 décembre. Une liste de 30 joueurs maximum doit parvenir au secrétariat général de la CAF. Les équipes engagées pourront effectuer des modifications jusqu'au 15 janvier 2014, contre paiement des amendes réglementaires. Après le 15 janvier, les joueurs inscrits sur la liste ne pourront plus être remplacés. Les clubs ayant fourni une liste avec moins de 30 joueurs pourront enregistrer de nouveaux joueurs pour la phase de groupe.



## Solution Samurai-sudoku N°434



## Solution Mots Croisés N°434

SAUCISSONNER  
APPAREILLOSE  
RISSOLEESCV  
TINNNAITRE  
RELAISGEMIR  
OBOLEHIVMI  
URNEGYNECEE  
VEAU PERDUS  
IESMEUTR  
LADCORSI  
LIDO MOELLON  
ELYSEENMENE

## Solution Mots Fléchés N°434

POISSONNERIE  
MIACIERIES  
OBIS TAUREP  
BRPEPIRAI  
EAUXTSARINE  
IGNESELUNG  
SEISTANETEL  
SURESTACADE  
ASIEP SUCER  
NEOTTIES TII  
CNA R ELEVE  
ESSUYERUSA

## TAMANRASSET

**Le 11<sup>e</sup> festival des sports mécaniques imprime une ambiance particulière**

**La 11<sup>e</sup> édition du festival des sports mécaniques, clôturée dimanche soir à Tamanrasset, a imprimé une ambiance particulière à la capitale de l'Ahaggar suscitant l'intérêt d'un large public.**



Le public est venu nombreux assister aux exhibitions et compétitions de motos, qui se sont déroulées en ville, et d'autos organisés à ses abords, en plus du circuit de Karting organisé au complexe sportif Imechouène en direction des enfants.

Selon le président de la fédération algérienne des sports mécaniques (Fasm), M. Bahloul Chiheb, ce festival, qui a démarré d'Alger pour terminer à Tamanrasset, via les villes de Ghardaïa et d'In-Salah, a regroupé 230 participants, avec 56 motos et 48 autos. Il entre dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Fasm et du Touring club d'Algérie, participant également à ce festival, a-t-il ajouté. Des campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière et la prévention des accidents de la route ont été mises sur pied à cette occasion, avec le concours de l'association des amis de

la route de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, M. Driss Seddik, ce festival vise à faire découvrir aux habitants de Tamanrasset, notamment les jeunes, les sports mécaniques, et les encourager à créer une section ou une association locale versée dans cette discipline sportive et qui représentera à l'avenir la wilaya dans les manifestations du type à travers le pays.

**Les résultats de ce festival se présentent comme suit :****Catégorie motos :**

- 1/- Bentata Abdenour (Gendarmerie nationale)
- 2/- Maâmri Mohamed (Sûreté nationale)
- 3/- Hamlil Abdellatif (Gendarmerie)

**Catégorie autos :**

- 1/- Benguermit Yaâcoub et Lakehal

Salem (Douéra)

- 2/- Benguermit Bilel et Chaoui Ahmed (Douéra)
- 3/- Hadefi Sana et Berrachid Rafika (Illizi)

**-Course de sauts :**

- 1/- Boulâaïrouk Abdelmalek (El-Achour)
- 2/- Boucheneb Abdelaziz (El-Achour)
- 3/- Bourahla Samir (El-Achour)

**2<sup>e</sup> catégorie**

- 1/- Zeïda Adel (El-Achour)
- 2/- Benkerri Cherif (El-Achour)

**-Course d'endurance****1<sup>e</sup> catégorie :**

- 1/- Yakhlef Imed (El-Achour)
- 2/- Serray Djââfar (Debdeb-Illizi)
- 3/- Boucheneb Mustapha (El-Achour)

**2<sup>e</sup> catégorie :**

- 1/- Zeïda Adel (El-Achour)
- 2/- Laâribi Rachid (Bouzaréah).

**OUARGLA  
154 participants au championnat national militaire de karaté-do**

Pas moins de 154 participants prennent part au championnat national militaire de karaté do, ouvert lundi au complexe sportif de la 4<sup>e</sup> région militaire (RM) à Ouargla. Les participants représentent les six régions militaires du pays, les commandements des forces, et les écoles militaires supérieures et d'application. Ils sont en lice, en compétitions de kumité et de kata, dans les catégories des moins de 60 kg, 67 kg, 75 kg et 84 kg, ainsi que des plus de 84 kg et dans la catégorie open.



La cérémonie d'ouverture a été présidée, au nom du commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire, par le chef du bureau des opérations de cette Région, le colonel Hamid Ibrir qui a souligné l'importance de cette manifestation et discipline sportive dans la préparation physique du militaire. Le colonel Ibrir a appelé aussi à une saine émulation entre les participants et mis l'accent sur la nécessité d'une bonne exploitation des moyens offerts pour développer cette discipline sportive. Le championnat sera sanctionné, mardi, par une remise de médailles et de titres aux meilleurs participants.

**Publicité****REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE BOUIRA.  
DAIRA DE LAKHDARIA.  
COMMUNE DE LAKHDARIA.**

N°: 5192 /2013.

**MISE EN DEMEURE**

Conformément aux dispositions du marché, approuvé par la commission des marchés publics de la commune de Lakhdaria, N° 43/2012 du 02 Octobre 2012, portant réalisation de projet « Achèvement route reliant CW93 -Barkata sur 2.6Km ».

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux enregistré sous le N° 01/2012 notifier le 30 Octobre 2012.
- Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux.
- Vu l'abandonnement du chantier par l'entreprise.
- Vu votre négligences (pas de réponses) au mise en demeure N° 3750/2013 du 13 aout 2013.

L'entreprise SARL RETRAPHYD, élisant domicile à « coopérative immobilière Granitex bat 05 local 12-Bab Ezzouar-Alger », est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer son chantier en moyens humains et matériels, afin de servir le projet dans les meilleurs délais et honorer ses engagements contractuels.

Un délai de Huit (08) jours lui est accordé à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux de la présente mise en demeure pour s'y conformer, faute de quoi la résiliation au tort exclusifs de l'entreprise sera prononcée conformément à l'article N° 112 du décret présidentiel N°10-236 du 28 chouaïl 1431 correspondant au 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifie et complété.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Wilaya d'Alger  
Circonscription administrative de Rouiba  
Commune de HEURAOUA  
NIF: 41000200001608501042**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 18/2013**

La commune lance un avis d'appel d'offre national restreint pour les travaux de:

**Réalisation de 06 classes + 01 logement d'astreinte à BRAIDIA**

Les entreprises, qualifiées dans le domaine de bâtiment activité principale à la catégorie 3 ou plus, ayant réalisé des travaux de bâtiment durant les 10 dernières années, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service technique de l'APC, contre le paiement de 1500 DA au niveau du trésorier intercommunal à REGHAIA.

Les offres seront déposées au niveau du service technique de l'APC sous forme de double pli fermé. Les dossiers des soumissions comprendront une offre technique et une offre financière à savoir:

a- **L'offre technique comprendra :** les pièces suivantes doivent être valides et pourvues de légalisation récente en 03 exemplaires.

- ❖ La déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint, datée, signée et visée.
- ❖ La déclaration de probité selon le modèle ci-joint, datée, signée et visée.
- ❖ Le reste des documents énumérés à l'article 11 page 4 et 5 contenu dans le cahier des charges.

**b- L'offre financière comprendra :**

- ❖ La soumission selon modèle ci-joint, datée, signée et visée.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire.
- ❖ Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé et daté par le soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit comporter la mention:

A Mme la Présidente de l'APC  
Avis d'appel d'offre national restreint N° : 18 /2013

<A ne pas ouvrir>

Le délai de préparation des offres est de 30 jours à compter de la première parution dans le BOMOP ou la presse. Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard 10<sup>h</sup>30. L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 10<sup>h</sup>30, en séance publique. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant la période du délai de préparation des offres augmenté de 03 mois.

## LIGUE 1 : MCA Malgré sa 3<sup>e</sup> défaite, le coach Bouali croit en son équipe



S. Ben

Trois défaites dont la dernière face au MO Béjaïa en déplacement et le Mouloudia d'Alger commence à être rongé par le doute. Les fautifs, ce sont les joueurs ! Et c'est un des leurs qui le déclare courageusement. Quant à l'avenir de l'équipe, le coach Bouali qui vient juste de prendre en main les Vert et Rouge, annonce que «nous jouerons les premiers rôles avec cette équipe». Et le coach Bouali n'est pas du genre à faire des déclarations juste pour la «consommation», pour reprendre un jargon bien journalistique.

A l'issue du match perdu contre le MOB, l'international des Vert et Rouge, Abderrahmen Hachoud, est très direct en précisant que «c'est nous les joueurs qui sommes responsables de ce manque. Nos dirigeants nous ont mis dans de bonnes conditions alors que le coach Bouali vient juste de prendre la barre technique, nous sommes donc les responsables de ce naufrage». Et en évoquant le prochain match de son équipe en recevant la coraïce équipe de la JS Saoura, lors de la 13<sup>e</sup> journée, samedi prochain, Hachoud est très direct en affirmant qu'il n'est plus question de céder le moindre point chez nous devant notre public. Et là, il faudrait l'engagement de tous les joueurs pour réussir», conclut l'international du MCA.

Quant à son coéquipier, l'inamovible Bouguéche, il estime que «notre problème est d'ordre psychologique et nous devront réussir avec le coach Bouali. Je ne vous cache pas, avoue l'attaquant du MCA que personne ne s'attendait à cette situation». «Seulement», explique Bouguéche «les deux dernières défaites ont eu des retombées néfastes sur le moral du groupe. Le doute a commencé à s'installer au sein du groupe et c'est peut-être ce qui a provoqué ce blocage qui nous a mené à une troisième défaite de rang».

C'est donc ce manque de confiance qui a joué dans ce match très important contre le MOB que les joueurs du nouveau coach Bouali ont perdu. N'empêche que malgré ces trois défaites, coach Bouali reste serain et en grande confiance : «Je dois parler avec les joueurs (hier, au moment où on mettait sous presse, ndr), pour connaître les raisons de cette baisse de régime en seconde période. Et nous tenterons donc de trouver toutes les solutions adéquates». Pour le nouveau coach des Vert et Rouge, il n'y a pas de doute : «Ce match m'a permis de connaître 13 joueurs de l'équipe et je vais d'ailleurs essayer de changer le visage de l'équipe face à la JS Saoura...».

Voilà qui promet et qui mettra quelque peu en confiance les fans des Vert et Rouge qui sont sortis du stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, samedi dernier, bien déçus suite à la défaite contre le MOB.

## LE MINISTRE DE L'HABITAT M. TEBBOUNE L'A ANNONcé HIER **Stade du 5-Juillet : «Les travaux de réhabilitation dépendront des rapports d'expertise définitifs»**

Les travaux de réhabilitation du stade olympique du 5-Juillet d'Alger, fermé depuis septembre dernier, «dépendront des rapports d'expertise définitifs», a indiqué hier à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

«La structure est robuste, selon les experts, il y a des défaillances au niveau des dallettes et de l'étanchéité qui ont fragilisé les gradins. La nature des travaux à effectuer dépendra des rapports du Centre technique de contrôle (CTC) et un bureau d'expertise turc», a déclaré M. Tebboune à la presse lors d'une visite de travail, effectuée conjointement avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, au temple olympique. Le stade du 5-Juillet a été fermé le 21 septembre dernier après la chute mortelle de deux supporters lors du derby USM Alger-MC Alger, suite à l'effondrement d'une partie du gradin N13. Le MJS avait alors décidé de ne pas faire jouer de matchs dans ce stade avant le rapport d'expertise.

Les échantillons de 120 points de carottage du béton au niveau des gradins du stade ont été analysés pour déterminer le degré de solidité du grand béton et les résultats des bureaux algérien et turc ont été «presque identiques», selon M. Tebboune.



«Les délais de réhabilitation seront définis en fonction de la nature des travaux à réaliser», a-t-il précisé, indiquant que son département agit «suivant les instructions du Premier ministre relatives au suivi de la réhabilitation de cette infrastructure qui date de plus de 40 ans».

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville estime que l'utilisation de nouveaux matériaux de construction permet la préparation de dallettes avec la même épaisseur (7cm) mais dix fois plus résistantes. Pour sa part, M. Tahmi a indiqué qu'une réunion était prévue hier pour étudier les résultats de l'expertise des spécialistes algériens et turcs

et prendre une décision définitive sur la réhabilitation du stade du 5-Juillet.

Selon un représentant du CTC, les études de cette infrastructure réalisée en 1968 «répondent aux normes de sécurité» actuellement en vigueur. «La grande structure du stade est conforme aux normes même si les études ont été effectuées en 1968», a-t-il dit.

Le stade du 5-Juillet d'une contenance d'environ 60.000 spectateurs, a été inauguré le 17 juin 1972 à l'occasion d'un tournoi international de football animé par une sélection du Maghreb, l'équipe italienne du Milan AC, la formation brésilienne de Palmeiras et la sélection hon-groise.

## CRB AÏN FAKROUN **Saïd Hammouche quitte la barre technique, Aloui assure l'intérim**

La direction du CRB Aïn Fakroun (Ligue 1 algérienne de football), est parvenue à un accord pour une séparation à l'amiable avec l'entraîneur Saïd Hammouche, au lendemain de la défaite concédée à domicile face au MC Oran (0-1), en match comptant pour la 12<sup>e</sup> journée du championnat. Le conseil d'administration se réunira ce mercredi pour prendre une décision concernant Diego Garzitto. Notre but est d'assurer la stabilité au sein de l'équipe, mais s'il y a lieu d'apporter des changements, le conseil est souverain», a affirmé hier à l'APS le président du conseil d'administration de la SSA/CSC, Yacine Fersadou. Les coéquipiers de Yacine Bezzaz ont été dirigés, sur le banc, face à Béjaïa

par l'entraîneur-adjoint, Noureddine Bouaïas, après la décision de la direction d'empêcher Garzitto de coachez ses éléments, «pour des raisons administratives». «C'est un match nul qui nous est resté en travers de la gorge, car il nous a empêché de nous emparer du fauteuil de leader. Le championnat est encore long, si nous voulons terminer champions, tout le monde doit faire des sacrifices», a-t-il ajouté.

Diego Garzitto (63 ans) avait succédé à la barre technique du CSC, durant l'intersaison, au Français Roger Lemerre. A l'issue de la 12<sup>e</sup> journée, le CSC pointe à la 4<sup>e</sup> place au classement avec 21 points, à une longueur du trio de tête : l'ES Sétif, l'USM Alger et la JS Kabylie.

## CS CONSTANTINE **Le conseil d'administration se penchera demain sur l'avenir de Garzitto**

Le conseil d'administration du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) se penchera demain sur l'avenir de l'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, après la contre-performance concédée samedi à domicile face à la JSM Béjaïa (1-1), pour le compte de la 12<sup>e</sup> journée du championnat. «Le conseil d'administration se réunira ce mercredi pour prendre une décision concernant Diego Garzitto. Notre but est d'assurer la stabilité au sein de l'équipe, mais s'il y a lieu d'apporter des changements, le conseil est souverain», a affirmé hier à l'APS le président du conseil d'administration de la SSA/CSC, Yacine Fersadou. Les coéquipiers de Yacine Bezzaz ont été dirigés, sur le banc, face à Béjaïa

## SPORTING LISBONNE **L'entraîneur Leonardo Jardim encense Slimani**

L'entraîneur du Sporting Lisbonne Leonardo Jardim n'a pas tarî d'éloges sur l'attaquant international algérien Islam Slimani, auteur du but de la victoire contre Vitoria Guimaraes (1-0), dimanche soir, en match comptant pour la 10<sup>e</sup> journée du championnat du Portugal de première division.

«Slimani est un joueur important. C'est un bon finisseur avec un grand jeu de tête. Il est important dans le schéma tactique de l'équipe. Il a travaillé moins de temps avec nous en raison de son arrivée tardive au club. Cette semaine, il a fait juste une séance d'entraînement et demie avec l'équipe. Mais je pense qu'avec un peu plus de temps de jeu et du travail avec le groupe, il sera un atout pour l'équipe», a déclaré Leonardo Jardim au site officiel du Sporting Lisbonne. Incorporé en cours de jeu en remplacement de son coéquipier Andre Martins (83<sup>e</sup>), Slimani a inscrit l'unique de la partie à la 90<sup>e</sup> minute du jeu. Il s'agit du quatrième but pour Islam Slimani depuis qu'il avait rejoint le club lusitanien durant l'intersaison, en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne), pour un contrat de quatre ans. De son côté, l'attaquant des Verts n'a pas caché sa satisfaction après la victoire de son équipe mais garde les pieds sur terre. «Je suis un joueur professionnel qui travaille tous les jours pour améliorer mes performances. La décision de me faire jouer titulaire ou remplaçant revient à l'entraîneur. Dans tous les cas, je respecte ses choix», a-t-il déclaré.



# AGUERO

## DANS LE TOP 3 MONDIAL

L'entraîneur de Manchester City Manuel Pellegrini a encensé son attaquant Sergio Agüero après l'écrasante victoire de son équipe face à Tottenham (6-0) où l'Argentin a inscrit un nouveau doublé.

En déplacement sur la pelouse de Manchester City à l'occasion de la 12<sup>e</sup> journée du championnat anglais, Tottenham est reparti de l'Istithad Stadium avec une valise (6-0). Auteur d'un nouveau doublé, Sergio «Kun» Agüero a impressionné son entraîneur Manuel Pellegrini qui le considère comme l'un des trois meilleurs joueurs du monde en compagnie de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo.

### La Juventus à l'offensive sur Mata ?

Le milieu offensif international espagnol Juan Manuel Mata (25 ans, sous contrat jusqu'en juin 2016), qui a exprimé sa volonté de quitter Chelsea cet hiver, devrait avoir de nombreuses possibilités. Après des intérêts de Naples, l'Atletico Madrid et du PSG, c'est désormais la Juventus Turin qui se place sur ce dossier. Le Sunday People rapporte que les dirigeants turinois seraient prêts à établir une offre de prêt avec option d'achat à la clé.



## PELLEGRINI «CE N'EST PAS NORMAL DE GAGNER PAR 6 BUTS D'ÉCART»

«Ce n'est pas normal de gagner par six buts d'écart contre une équipe aussi forte que Tottenham. Je crois que nous avons très bien joué aujourd'hui, pas seulement en attaque mais aussi en défense, a expliqué le technicien chilien en conférence de presse. Les Spurs ont des joueurs importants en attaque, ne pas encaisser de but est donc une excellente chose. Nous avons inscrit 26 buts en six matches à domicile mais je suis surtout de la manière dont a joué l'équipe – une équipe équilibrée tant en attaque qu'en défense.»

### «NEGREDO EST PARFAIT POUR LA PREMIER LEAGUE»

«Alvaro Negredo est très heureux en Angleterre et je crois que la façon dont l'équipe joue lui convient parfaitement, surtout avec Kun Agüero à ses côtés. Pour moi, Kun arrive juste après Messi et Ronaldo dans la hiérarchie des meilleurs joueurs du monde. Je connais Alvaro depuis huit ans, c'est la raison pour laquelle il est là. C'est un joueur parfait pour la Premier League, il aime le football qui est joué ici.»

## ROBBEN «J'ai pris du plaisir»



## NASRI «Pas peur de louper la coupe du Monde»

«Je ne vais pas vous mentir. A l'intérieur du groupe, on savait qu'on allait se qualifier. De temps en temps on sent les matchs, on avait tous la même envie d'aller au Brésil. On a montré qu'on vivait bien et qu'on savait répondre lorsque l'on est dos au mur», a ainsi déclaré le milieu de terrain des Citizens.

Arjen Robben est revenu sur la victoire du Bayern Munich face à Dortmund (0-3), dans le choc de la 13<sup>e</sup> journée de Bundesliga. «Il ne faut pas surestimer cette victoire. On était à 1-0 jusqu'à la 85<sup>e</sup> minute, a expliqué l'international néerlandais, dont les propos ont été rapportés par France Football. Au final, on a l'impression que c'est une nette victoire mais Dortmund a eu aussi de belles occasions. On a eu les espaces en fin de match et la victoire est probablement méritée. Gamin, on rêve de jouer dans de tels stades. J'ai vraiment pris du plaisir.»

Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**Directeur de la rédaction  
**Abdelmajid TAREB** | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82  
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /  
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -  
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Mardi 26 Novembre 2013 - 22 Mouharram 1435 - N° 437 - Deuxième année

## SELON L'OMS 2 millions d'adolescents sont porteurs du virus

Le nombre d'adolescents dans le monde porteurs du virus du sida a progressé à plus de 2 millions en 2013, en hausse de 33% depuis 2001, a affirmé l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

«21 millions d'adolescents, âgés de 10 à 19 ans, vivent avec le VIH, et beaucoup d'entre eux ne reçoivent pas les soins et le soutien nécessaires pour rester en bonne santé et empêcher sa transmission», a indiqué l'OMS, en lancant les nouvelles lignes directrices concernant le VIH et les adolescents.

En raison du manque de soins et de services spécialement adaptés aux adolescents, le taux de mortalité chez les jeunes malades du sida a augmenté de 50% entre 2005 et 2012, alors qu'il a baissé de 30% dans la population adulte, ajoute l'OMS. En 2005, 70.000 adolescents dans le monde sont morts du sida et en 2012, ils étaient 104.000. L'année 2005 a aussi été un pic pour la mortalité due au sida pour les adultes, avec 2,3 millions de morts. Ce nombre est tombé à 1,6 million en 2012.

Ces nouvelles recommandations de l'OMS concernent pour la première fois les adolescents qui vivent avec le VIH et ceux qui sont considérés comme des sujets à risques. Les lignes directrices sont publiées juste avant la journée mondiale contre le sida prévue le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Elles contiennent toute une série de recommandations destinées aux décideurs politiques et sociaux des pays concernés, pour mettre au point des programmes destinés spécialement aux adolescents. Sur les 2 millions ou plus d'adolescents vivant avec le VIH, seule une minorité suit un traitement. Le reste, soit la grande majorité, sont des adolescents vivant essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie. Selon Doug McClure, responsable des programmes VIH pour l'Unicef, «environ 1 nouvelle infection sur 7 concerne un adolescent». Les jeunes adolescents, a-t-il ajouté, se retrouvent confrontés à «beaucoup d'obstacles», comme des lois non adaptées à leurs cas, des inégalités ou des discriminations qui les empêchent notamment d'avoir accès à des tests.

## GUELMA Un sixième cas confirmé de paludisme

Un nouveau cas confirmé de paludisme «importé», le sixième depuis jeudi dernier, a été diagnostiqué hier à Guelma, a-t-on appris auprès de M. Abdelaziz Ghedjati, directeur de l'hôpital Ibn-Zahr où le patient, un jeune homme de 28 ans, se trouve sous traitement.

Le malade s'était présenté spontanément à l'hôpital pour y subir des analyses à la suite de l'appel lancé samedi par le directeur de la santé, demandant aux jeunes gens qui s'étaient déplacés au Burkina Faso, en octobre dernier pour y supporter l'équipe nationale de football, de se manifester.

Les six personnes porteuses de cette maladie, appelée aussi malaria, se trouvent toutes en traitement à l'hôpital Ibn Zahr de Guelma.

Au total, ce sont 30 cas de paludisme (neuf (9) à Ghardaïa, 15 dans d'autres wilayas, avec trois (3) décès, et six (6) à Guelma) qui ont été enregistrés en Algérie ces dernières semaines. Il s'agit, a-t-on précisé, de cas «isolés et importés».

**Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé hier à Boumerdès que la réception du projet de la voie ferrée électrifiée Thenia-Tizi-Ouzou, d'un linéaire de 50 km, est prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre 2014.**

«La réduction du délai de réception de ce projet, prévu initialement pour janvier 2015, est due à la redynamisation du rythme d'avancement de ses travaux et de la possibilité du respect de la date indiquée», a expliqué M.Ghoul, en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets de son secteur dans la wilaya.

Le ministre a insisté sur l'impératif de la «mobilisation de tous pour ce faire», d'autant plus que le tronçon

## RAIL Le projet de voie ferrée électrifiée **Thenia - Tizi-Ouzou** réceptionné en novembre 2014



ferroviaire concerné «enregistre des taux d'avancement divers, allant de 40 à 90 %», a-t-il observé. Il a en outre fait

part d'un changement opéré dans le plan de travail du projet «pour réaliser un gain de temps», a-t-il dit, signalant que tous les travaux programmés se feront désormais «de façon simultanée et en parallèle».

Ainsi, les opérations de terrassement et d'aménagement des sols seront lancées simultanément avec les chantiers de réalisation des ponts, tunnels, et autres actions d'équipement et de pose des rails, a-t-il fait savoir.

## Le Prix Falcone pour les droits de l'homme décerné à la Télévision algérienne

Le Prix Falcone pour les droits de l'homme du Forum mondial de la démocratie du Conseil de l'Europe a été décerné à l'Etablissement public de la Télévision algérienne (EPTV), en mémoire des journalistes et personnels assassinés par les terroristes dans les années 1990, a indiqué hier un communiqué du Forum. Les organisateurs de la deuxième édition du Prix Falcone pour les droits de l'homme ont choisi l'EPTV, lauréat de ce prix, fortement symbolique, instauré en mai 2012 à la mémoire du juge Giovani Falcone par la mafia italienne.

Le prix de la première édition avait été décerné à l'écrivain et lanceur d'alerte italien, Roberto Saviano.

## À L'ISSUE DU SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR L'INTÉGRITÉ DANS LE SPORT Adoption d'une série de recommandations

Les participants au séminaire régional sur l'intégrité dans le sport, clôturé lundi soir à Djenane El-Mithaq (Alger), ont adopté une série de recommandations pour une lutte «plus efficace» contre le trucage de matches et la corruption dans le football. Ainsi, le secrétaire général de l'Union nord-africaine de football (UNAF), le Tunisien Mahmoud Hemmami, qui a eu l'honneur de lire ces «conseils», a encouragé les pays participants (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Egypte) à renforcer leur coopération et échange d'informations tout en les exhortant à redoubler d'efforts pour lutter contre le trucage de matches. En outre, M. Hemmami a appelé à l'adoption de textes juridiques à même de se pré-munir contre ce genre de criminalité dans le football et à mettre en place un programme de sensibilisation destiné à tous les concernés. L'intervenant a prôné également la création d'une banque de données dédiée aux trucages des résultats des matches et d'une brigade de police spécialisée dans la lutte contre ce phénomène.

Parmi les autres recommandations adoptées, figurent, entre autres, la création d'un système d'alerte précoce dans le but de faciliter la tâche de la police pour mettre au grand jour ce genre de pratiques illégales dans le milieu sportif, sans oublier la mise sur pied d'une «Task force fusion» dont le rôle sera de combattre la tricherie au niveau national et régional.

L'intervention du responsable de l'UNAF a été précédée par celle du président de la commission Intégrité dans le sport à Interpol (International Police), l'Anglais John Abbott, qui a qualifié de «très intéressant» et «réussi» ce séminaire régional, entamé dimanche.

«La menace de ce fléau mondial est réelle. Nous devons être réellement prêts pour arriver à le combattre», a ajouté M. Abbott en citant les cinq clés pouvant aider à une lutte efficace contre ce phénomène : développement (des mécanismes), prévention, efforts, partage d'informations et coordination efficace.

«Les joueurs et arbitres sont les plus cibles par les criminels, nous devons les protéger pour qu'ils dénoncent toute tentative de trucage. Aussi, chaque fédération doit avoir un code d'honneur et un mécanisme de défense, sans oublier la désignation d'un responsable d'intégrité», a dit le responsable de la sécurité britannique. M. Abbott a appelé les participants à garder le contact entre eux avant de conclure par un : «Attaquons ensemble le crime organisé et le trucage de matches». Le délégué d'Interpol en Afrique et directeur de la police judiciaire, le contreleur de police Abdelaïd Kara Bouhadba, a appelé, lui, à l'adoption de «mesures de sauvegarde» et à l'augmentation du volume de la coopération technique et scientifique.

Nous y reviendrons

## TÉLÉPHONIE: Mise en service d'une station GSM érigée sur un pylône intégré à Reghaïa

Une station GSM érigée sur un pylône intégré, totalement fabriquée en Algérie, a été mise en service hier au niveau de l'unité de profilés à froid d'Anabif à Reghaïa (Alger), indique un communiqué de l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis.

«Mobilis, en collaboration avec son partenaire Tubprofil, filiale du holding Anabif, ont réalisé le premier pylône Télécom algérien qui s'inscrit dans la perspective de l'introduction de la 3G sur le marché algérien, chose qui induira un besoin considérable en pylônes en tous genres», a précisé la même source.

«Acette occasion, Mobilis et Tubprofil ont procédé à la signature d'un accord de coopération mutuelle portant sur la préparation, l'installation, l'exploitation et le suivi technique de pylônes. «Mobilis saisit cette opportunité pour confirmer son engagement à promouvoir le partenariat national et les produits locaux en s'associant avec les entreprises leaders dans leurs domaines», a ajouté la même source.

APS